

**INSTITUT D'EMISSION
D'OUTRE-MER**

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DE CONJONCTURE**

**Suivi de la conjoncture
monétaire et financière**

N° 118 – 2^{ème} trimestre 2004

- NOUVELLE-CALEDONIE -

Banque centrale des Territoires d'outre-mer, l'Institut d'émission d'outre-mer est un acteur important de leur développement.

◆ Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'Etat français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixe de 1.000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.

◆ Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agrément), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).

◆ Il oriente la politique du crédit en refinançant à des taux privilégiés les crédits à court et à moyen terme consentis par les banques aux entreprises appartenant aux secteurs considérés comme prioritaires et qui présentent une situation financière équilibrée.

◆ Par sa connaissance approfondie de la situation économique et financière des Territoires d'outre-mer, il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

◆ Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, fichier central des impayés etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.

◆ L'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a confié une mission nouvelle à l'IEOM, chargé désormais de s'assurer de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière.

	Page
Synthèse :	
Synthèse des différents éléments	3
I. L'évolution monétaire et financière	
1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière	6
1.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte	6
1.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	8
1.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	12
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière	16
1.2.1 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	16
1.2.2 Les concours accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission	20
1.2.3 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	24
1.3 La masse monétaire et ses contreparties	28
1.3.1 La masse monétaire	28
1.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	28
1.4 L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit locaux	30
1.4.1 Le financement des crédits bancaires	30
1.4.2 L'équilibre emplois-ressources en fonction de la durée	32
II. Rappel des taux	
2.1 Taux administrés	36
2.1.1 Taux d'intérêt légal	36
2.1.2 Taux d'intervention de l'Institut	36
2.2 Taux de marché	36
2.2.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire	36
2.2.2 Taux de base bancaire	37
2.3 Taux de l'usure	37
2.3.1 Crédits aux particuliers	37
2.3.2 Crédits aux entreprises	37
2.4 Enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit	38
2.4.1 Coût du crédit aux particuliers	38
2.4.2 Coût du crédit aux entreprises	38

III. Les autres activités de l'IEOM 41

3.1 L'émission de la monnaie fiduciaire	43
3.1.1 L'émission de billets CFP	43
3.1.2 L'émission de pièces CFP	44
3.2 Les systèmes d'échange	45
3.3 Le refinancement	46

Annexes 47

Statistiques monétiques	48
--------------------------------	-----------

La situation monétaire de la Nouvelle-Calédonie au 31 mars 2004 se caractérise par une bonne orientation des principaux indicateurs : le volume de l'ensemble des actifs collectés par les établissements de crédit s'affiche en hausse sensible de 10,4 % sur douze mois avec, durant la même période, une progression de 8,1 % de l'ensemble des concours bancaires accordés sur la place. L'évolution des actifs financiers sur douze mois, bien qu'impactée par la forte baisse des dépôts à terme (- 6,4 milliards de F CFP), fait apparaître un net intérêt des épargnants calédoniens pour les comptes sur livrets (+ 10,1 milliards de F CFP) et les produits d'assurance-vie (+ 5,8 milliards de F CFP) tandis que la demande de crédit est essentiellement portée par le besoin de financement en matière d'habitat (+ 15,4 milliards de F CFP) et d'équipement (+ 8,8 milliards de F CFP).

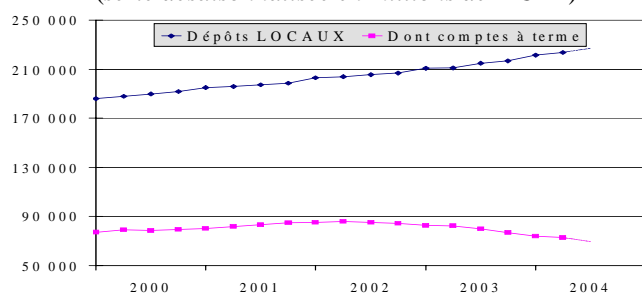


Au 31 mars 2004, l'ensemble des actifs financiers collectés par les établissements de crédit du territoire (dans la zone d'émission) pour leur propre compte ou gérés par des établissements extérieurs (hors de la zone d'émission) représente un volume de 299 029 millions de F CFP. Ces actifs sont détenus à 59,3 % par les particuliers, dont les avoirs progressent de 10,1 % sur douze mois, et à 24,6 % par les sociétés non financières, dont les dépôts augmentent de 18,5 % sur la même période. Les actifs gérés par les institutions situées hors de la zone d'émission, qui sont constitués très majoritairement de produits d'assurance-vie, représentent 22,6 % de l'ensemble des actifs collectés en Nouvelle-Calédonie.

Dans le détail, les dépôts à vue (33,0 % de l'ensemble) s'affichent en hausse de 12,3 % par rapport à fin mars 2003. L'ensemble des placements liquides et à court terme (47,9 % de l'ensemble) qui regroupent essentiellement les dépôts à terme, les comptes sur livrets et les OPCVM monétaires progresse de 6,0 % dans le même temps. Les produits de placements à long terme y compris les plans d'épargne-logement affichent sur la même période une hausse de 19,5 %.

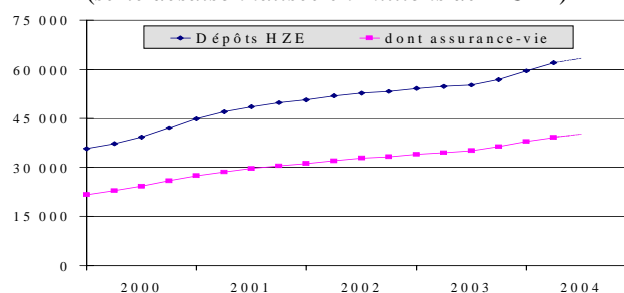
Volume des dépôts gérés par les établissements de crédit situés dans la zone d'émission

(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



Volume des dépôts gérés par les établissements de crédit situés hors la zone d'émission

(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



S'agissant des produits d'épargne-logement, l'accueil favorable des épargnants néo-calédoniens suite à leur mise en place en septembre 2002 ne s'est pas démentie depuis lors, même s'il convient de constater que depuis le mois d'août 2003 – date de mise en place des nouvelles dispositions réglementaires nationales relatives à l'épargne¹ – un fléchissement du nombre de souscriptions mensuelles est constaté. Au 31 mars 2004, la Nouvelle-Calédonie comptabilise ainsi 1 508 comptes épargne-logement pour un montant total de 595 millions de F CFP et 5 852 plans épargne-logement pour un montant total de 3 768 millions de F CFP.



¹ La mise en application sur le territoire, à compter du 1er août 2003, des nouvelles dispositions réglementaires nationales relatives à l'épargne réglementée s'est traduite par une baisse de 4,50 % à 3,50 % et de 3,00 % à 2,25 % du taux d'intérêt servi respectivement aux titulaires des plans d'épargne-logement et de comptes d'épargne-logement. Parallèlement, le taux de rémunération du livret A est passé de 3,00 % à 2,25 % à la même date.

L'ensemble des passifs financiers des établissements de crédit (situés dans et hors de la zone d'émission) s'élève à 402 527 millions de F CFP au 31 mars 2004, soit un encours global de crédit qui ressort en augmentation de 8,1 % sur douze mois (+ 30,1 milliards de F CFP par rapport au 31 mars 2003).

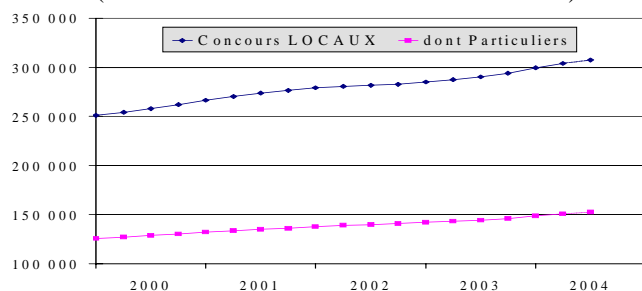
Les crédits sont distribués pour 46,3 % aux particuliers, dont l'encours net progresse de 11,0 % en douze mois, et à hauteur de 35,8 % aux sociétés financières dont l'encours augmente de 5,3 % sur l'année. Ils sont constitués majoritairement de crédit à l'habitat (40,5 %) mais également de crédits à l'équipement (26,3 %) et de trésorerie (16,6 %).

Les établissements situés hors de la zone d'émission, qui se positionnent essentiellement dans la distribution de crédits à l'équipement et à l'habitat, interviennent pour 22,0 % de l'encours global. L'activité de ces derniers en Nouvelle-Calédonie se caractérise par une progression de leur encours de 13,8 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 (soit un encours en augmentation de 10,7 milliards de F CFP sur les douze mois sous revue). Si l'activité globale des établissements situés hors de la zone d'émission demeure toujours centrée sur l'octroi de crédits à l'équipement aux collectivités, la part des particuliers dans leur portefeuille représente désormais plus du tiers de l'encours global (36,2 %). Les crédits à l'équipement aux collectivités progressent de 10,3 % sur douze mois (+ 3,0 milliards de F CFP), tandis que dans le même temps, ceux destinés à financer l'acquisition de logements par les particuliers bondissent de 33,9 % (+ 6,9 milliards de F CFP).

Dans une moindre mesure, les établissements de la zone d'émission enregistrent également une évolution sensible de l'ensemble de leurs encours sur la même période; celle-ci s'établit à + 6,6 % au 31 mars 2004 et repose en partie sur la demande des particuliers en matière de financement d'habitat (+ 7,2 %, soit 7,4 milliards de F CFP d'encours supplémentaire) et sur le besoin de financement des sociétés non financières en matière d'équipement (+ 8,3 %, soit 3,9 milliards de F CFP supplémentaires). Parallèlement, les sociétés non financières affichent également une diminution de leur besoin de trésorerie avec une utilisation des comptes ordinaires débiteurs qui ressort en baisse de 11,5 % (- 2,5 milliards de F CFP).

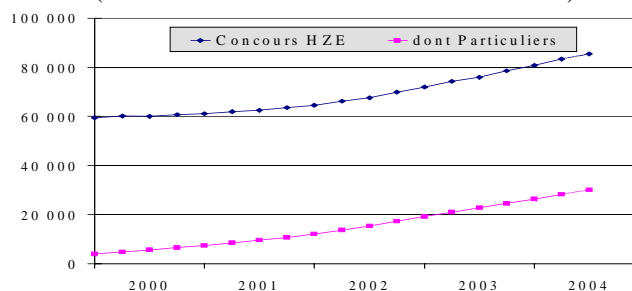
Encours des établissements de crédit situés dans la zone d'émission

(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



Encours des établissements de crédit situés hors la zone d'émission

(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



*I. L'évolution
monétaire et
financière*

1. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières et autres agents et clientèle diverse). Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire de Nouvelle-Calédonie.

1.1 - LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

1.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE (TABLEAU I)

Le montant total des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux a augmenté de 7,7 % sur douze mois pour s'établir à 231 398 millions de F CFP au 31 mars 2004. Au 31 mars de l'année précédente, la progression sur douze mois s'établissait à 4,9 %.

Les **dépôts à vue** affichent un encours de 98 737 millions de F CFP au 31 mars 2004, en augmentation de 12,3 % par rapport au 31 mars 2003 après une progression de 8,6 % sur les douze mois précédents. Ils représentent 42,7 % des dépôts locaux à la fin du premier trimestre 2004 contre 40,9 % fin mars 2003.

Le rythme de progression sur douze mois de l'encours des **comptes sur livrets** s'est accéléré ; il est passé de 16,9 % à fin mars 2003 à 23,6 % à fin mars 2004. L'encours des comptes sur livrets s'élève ainsi à 53 211 millions de F CFP au 31 mars 2004. La baisse de la rémunération des livrets depuis le 1^{er} août 2003 (notamment des Livrets A qui représentent en volume, un quart du montant total de cette catégorie de produits) ne semble donc pas avoir eu d'impact négatif sur l'évolution des comptes sur livrets.

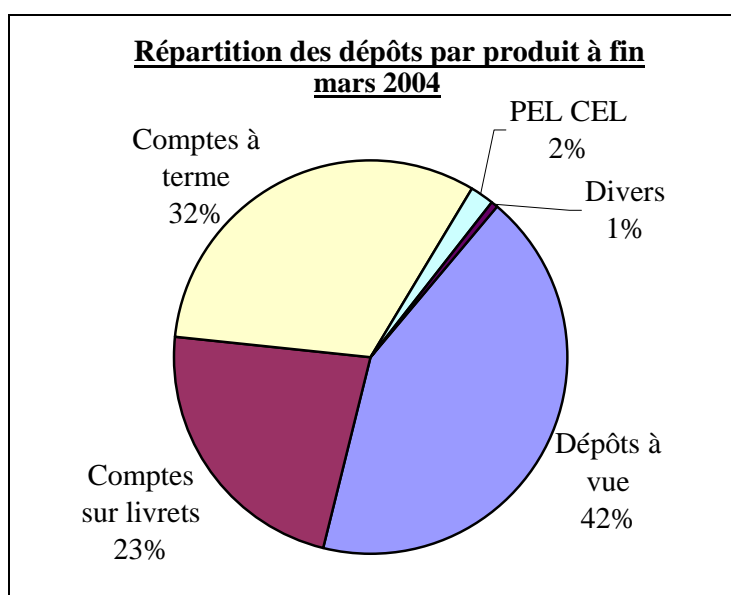
Malgré un rebond observé sur le premier trimestre de l'année 2004 (+ 9,1 %), les **autres placements liquides et à court terme** (essentiellement les dépôts à terme) s'affichent en recul de 8,0 % sur douze mois pour s'établir à 75 055 millions de F CFP au 31 mars 2004. Au 31 mars 2003, le repli sur douze mois des autres placements liquides ou à court terme était moins marqué car il s'établissait à 6,3 %.

A fin mars 2004, 1 508 comptes d'épargne-logement sont ouverts pour un montant total collecté de 595 millions de F CFP. Les souscriptions de plans d'épargne-logement sont, pour leur part, beaucoup plus nombreuses puisqu'à la même date, 5 842 PEL sont ouverts pour un encours global de 3 768 millions de F CFP.

En un an, la part des comptes à terme dans les dépôts locaux est passée de 37,3 % à 31,9 %, tandis que celle des comptes sur livrets passait de 20,0 % à 23,0 % et celle de l'épargne logement passait de 1,1 % à 1,9 %.

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de F CFP	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Dépôts à vue	87 947	94 423	104 415	98 737	12,3%	4,6%	- 5,4%
dont banques locales	82 583	88 609	98 296	92 852	12,4%	4,8%	- 5,5%
dont OPT	5 364	5 814	6 119	5 885	9,7%	1,2%	- 3,8%
Comptes sur livrets	43 068	51 108	52 887	53 211	23,6%	4,1%	0,6%
dont banques locales	39 102	47 042	48 748	48 965	25,2%	4,1%	0,4%
dont OPT	3 966	4 066	4 139	4 246	7,1%	4,4%	2,6%
Comptes épargne-logement	354	508	545	595	68,1%	17,1%	9,2%
dont banques locales	354	508	545	595	68,1%	17,1%	9,2%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-
Autres placements liquides et à court terme	81 598	69 268	68 767	75 055	- 8,0%	8,4%	9,1%
Dépôts à terme	80 232	67 930	67 513	73 849	- 8,0%	8,7%	9,4%
Bons de caisse	1 154	1 083	1 006	964	-16,5%	-11,0%	- 4,2%
Certificats de dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Divers	212	255	248	242	14,2%	- 5,1%	- 2,4%
dont banques locales	81 598	69 268	68 767	75 055	- 8,0%	8,4%	9,1%
dont OPT	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	212 967	215 307	226 614	227 598	6,9%	5,7%	0,4%
dont banques locales	203 637	205 427	216 356	217 467	6,8%	5,9%	0,5%
Placements d'épargne à long terme collectés par les banques locales	1 963	3 211	3 516	3 800	93,6%	18,3%	8,1%
Plans d'épargne logement	1 929	3 177	3 484	3 768	95,3%	18,6%	8,2%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	34	34	32	32	- 5,9%	- 5,9%	-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	214 930	218 518	230 130	231 398	7,7%	5,9%	0,6%
dont banques locales	205 600	208 638	219 872	221 267	7,6%	6,1%	0,6%
dont OPT	9 330	9 880	10 258	10 131	8,6%	2,5%	- 1,2%



1.1.2 L'ÉPARGNE COLLECTÉE LOCALEMENT ET GÉRÉE PAR DES INSTITUTIONS EXTERIEURES (TABLEAU II)

L'ensemble des produits d'épargne collectés localement et gérés hors de la zone représente un volume de 67 631 millions de F CFP au 31 mars 2004, en hausse de 21,0 % sur les douze derniers mois après - 0,3 % entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003.

Placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (uniquement des OPCVM monétaires sur le territoire) s'affichent en hausse de 42,6 % sur douze mois pour s'établir à 14 389 millions de F CFP au 31 mars 2004. Entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003, leur rythme de progression ressortait à 3,6 %. Les placements liquides et à court terme représentent 21,3 % de l'épargne collectée localement et gérée par les institutions extérieures (18,1 % fin mars 2003).

Placements d'épargne à long terme

Le volume de l'ensemble des placements d'épargne à long terme progresse de 16,3 % en douze mois pour atteindre 53 242 millions de F CFP à fin mars 2004. Entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003, les placements d'épargne à long terme s'affichaient en retrait de 1,1 %.

Dans le détail, la valeur des placements en **actions** s'est accrue de 37,6 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 tandis que celle des **obligations** ressort en diminution de 12,3 % sur la même période. Les douze mois précédents se caractérisaient, pour leur part, par une situation inverse avec une valeur de placements en actions en diminution de 30,6 % à fin mars 2003 pour un volume de placement en obligations en hausse de 36,9 % à la même date. Les placements en actions et obligations demeurent toutefois encore marginaux dans l'ensemble des placements d'épargne à long terme (respectivement 4,8 % et 2,9 % au 31 mars 2004).

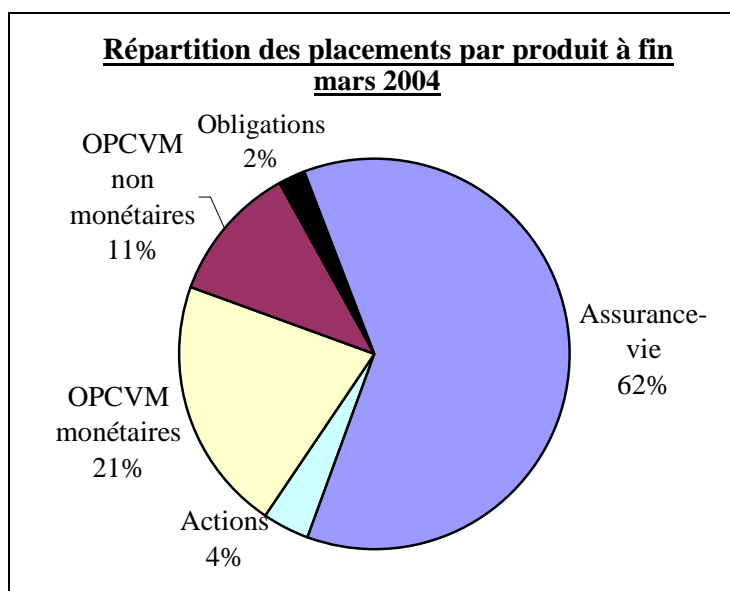
Les **OPCVM non monétaires** avec un montant de 7 677 millions de F CFP au 31 mars 2004 sont, pour leur part, beaucoup plus représentatives au sein des différents produits de placements d'épargne à long terme (14,4 %). L'encours de ces OPCVM non monétaires est en progression de 18,2 % sur douze mois contre une évolution qui ressortait négative de 22,0 % entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003.

Représentant près des quatre cinquièmes (77,9 %) des placements d'épargne à long terme, les **produits d'assurance-vie** ont la préférence des épargnants calédoniens (61,3 % de l'épargne collectée localement et gérée par les institutions extérieures à fin mars 2004, contre 63,8 % fin mars 2003). Après avoir progressé de 4,9 % entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003, cette catégorie de produits s'est développée de 16,2 % en douze mois pour s'établir à 41 454 millions de F CFP à fin mars 2004.

1. L'évolution monétaire et financière

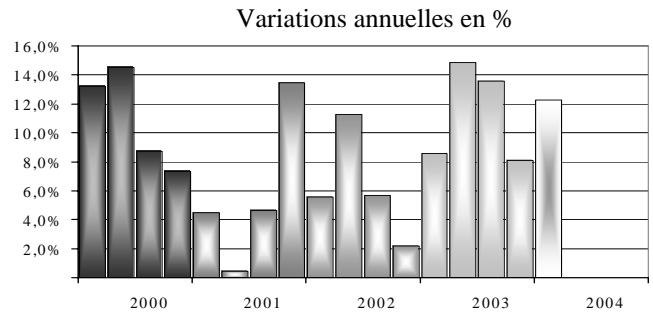
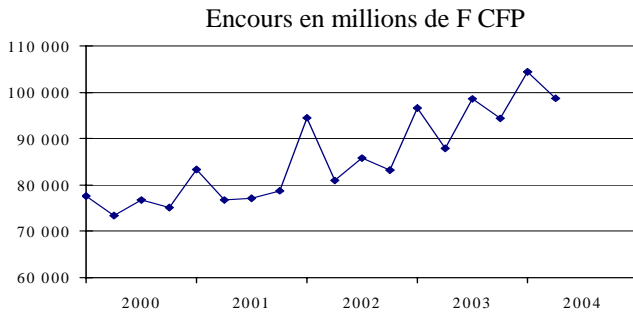
TABLEAU II
Épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de F CFP	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	10 092	11 098	14 441	14 389	42,6%	29,7%	- 0,4%
OPCVM monétaires	10 092	11 098	14 441	14 389	42,6%	29,7%	- 0,4%
<i>dont collectés par banques locales</i>	10 092	11 098	14 441	14 389	42,6%	29,7%	- 0,4%
<i>dont collectés par OPT</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>			
<i>dont collectés par assureurs</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>			
Placements d'épargne à long terme	45 780	50 634	52 156	53 242	16,3%	5,2%	2,1%
Actions	1 875	2 252	2 403	2 580	37,6%	14,6%	7,4%
Obligations	1 745	1 431	1 463	1 531	-12,3%	7,0%	4,6%
OPCVM non monétaires	6 496	7 271	7 312	7 677	18,2%	5,6%	5,0%
Assurances-vie	35 664	39 680	40 978	41 454	16,2%	4,5%	1,2%
<i>dont collectés par banques locales</i>	45 780	50 634	52 156	53 242	16,3%	5,2%	2,1%
<i>dont collectés par OPT</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>			
<i>dont collectés par assureurs</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>			
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	55 872	61 732	66 597	67 631	21,0%	9,6%	1,6%

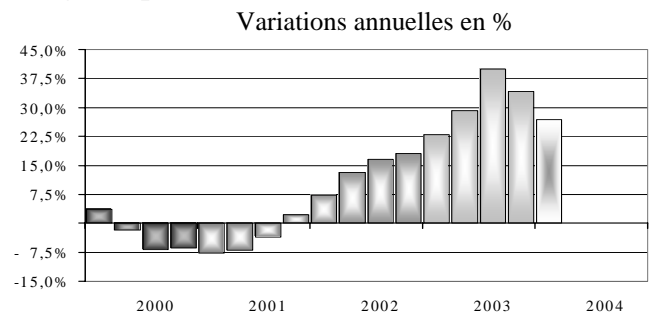
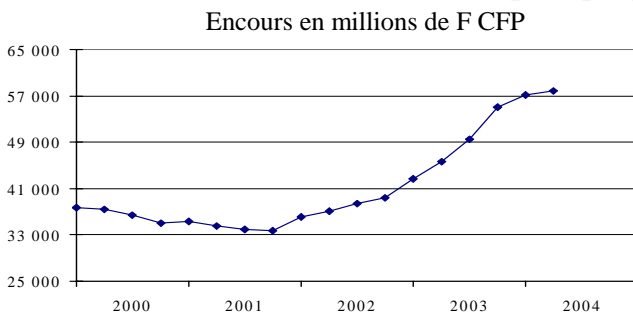


L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS

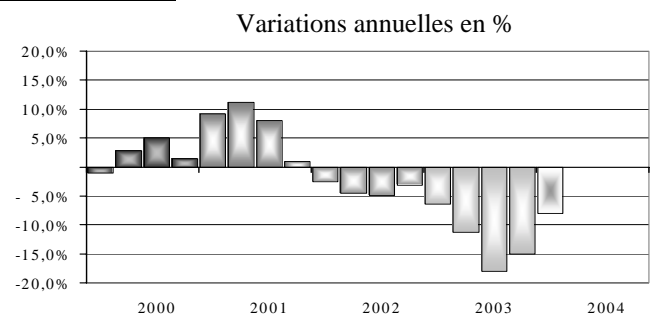
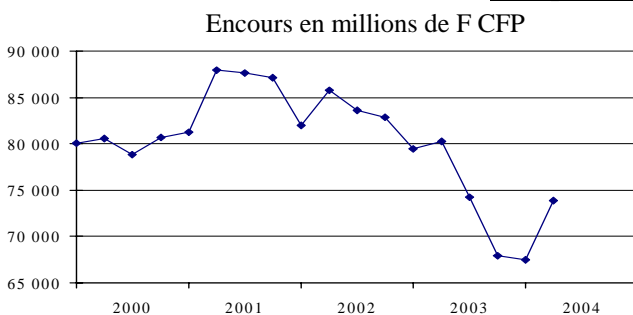
Dépôts à vue



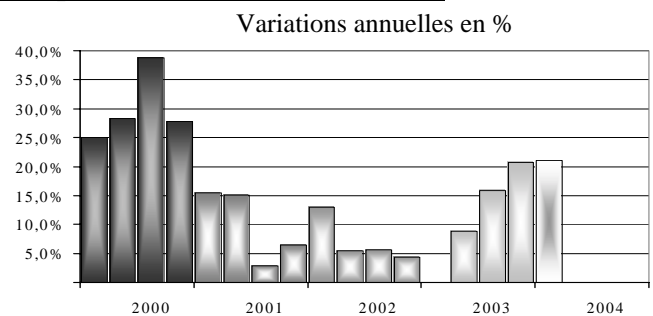
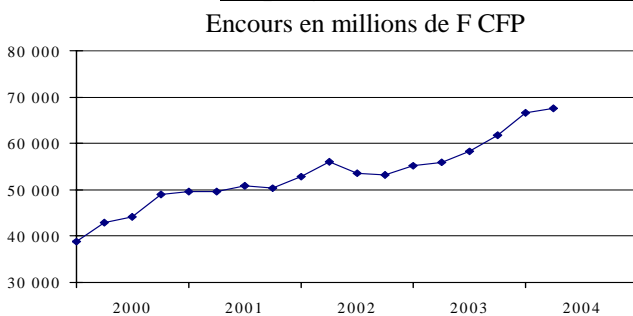
Comptes épargne à régime spécial

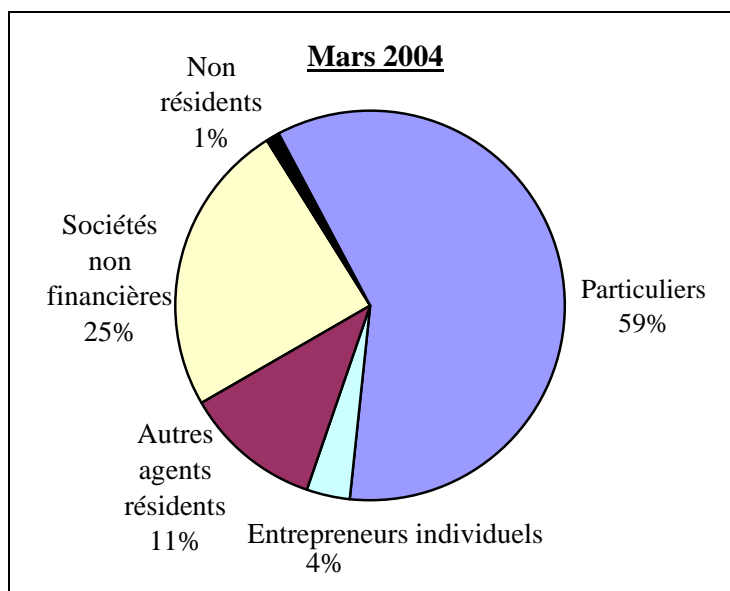
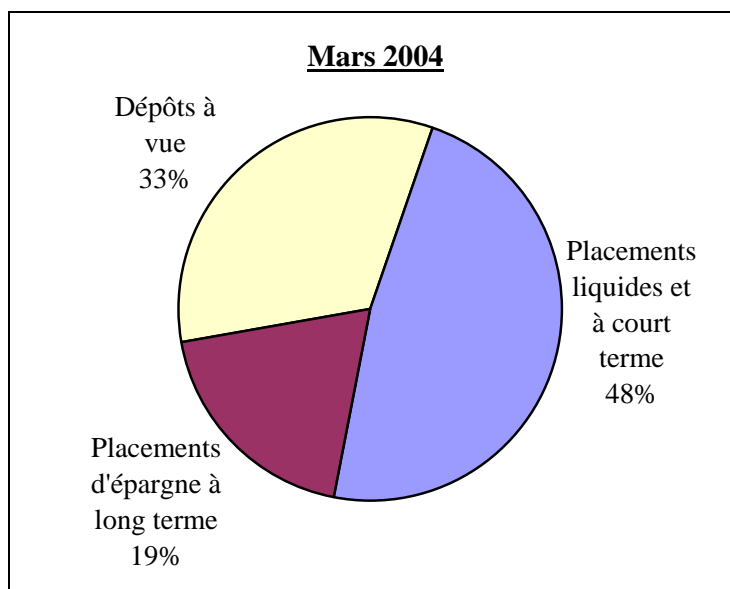


Comptes créditeurs à terme



L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES**REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS**

1.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES (TABLEAU III)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

Les dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte proviennent majoritairement des particuliers qui détiennent 113 672 millions de F CFP (49,1 % du total) au 31 mars 2004 contre 108 146 millions de F CFP douze mois auparavant (+ 5,1 %). Les sociétés non financières arrivent au second rang en terme d'importance avec un total des dépôts qui atteint 69 780 millions de F CFP à fin mars 2004 (30,2 % du total des dépôts locaux). Les autres agents résidents (administrations publiques et privées et sociétés d'assurance et de capitalisation) occupent la troisième place avec 34 070 millions de F CFP, soit 14,7 % des dépôts locaux. Les entrepreneurs individuels totalisent, pour leur part, 10 631 millions de F CFP, soit 4,6 % des dépôts collectés. Enfin, la part des agents non-résidents se limite à 1,4 % du total.

Les particuliers détiennent 41,8 % du total des **dépôts à vue**, dont l'encours a augmenté de 8,9 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 après une progression de 9,5 % sur les douze mois précédents. Les dépôts à vue des sociétés non financières progressent, pour leur part, de 18,5 % entre mars 2003 et mars 2004 après avoir augmenté de 1,3 % douze mois auparavant. Les sociétés non financières détiennent ainsi 36,9 % des dépôts à vue au 31 mars 2004. Les autres agents résidents et les entrepreneurs individuels représentent respectivement 12,5 % et 8,0 % du total des dépôts à vue.

Les **autres dépôts** (comptes sur livrets et autres placements liquides ou à court terme) sont, pour leur part, majoritairement détenus par les particuliers (54,6 % du montant global). Les entreprises - sociétés non financières et entreprises individuelles - occupent le second rang (27,2 %), suivis des autres agents résidents avec 16,4 % de l'ensemble des autres dépôts. Les non-résidents restent également peu représentatifs (1,8 %) dans cette catégorie de dépôts.

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Ce type d'épargne est détenu à 94,0 % par les particuliers. Les sociétés non financières possèdent, pour leur part, 5,5 % de l'épargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures, principalement sous forme de titres d'OPCVM monétaires (68,6 %).

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agent économique

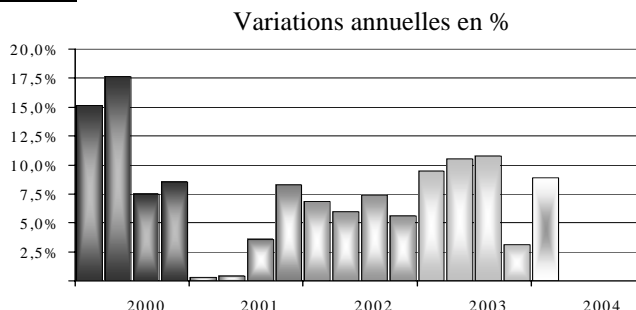
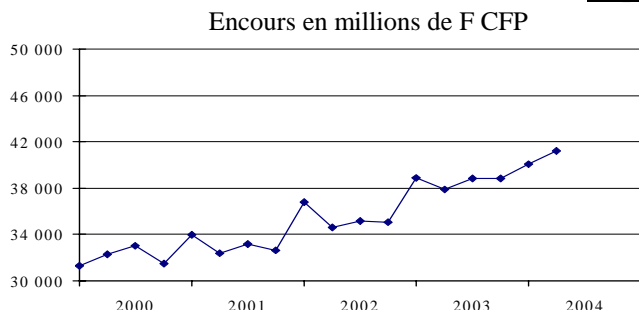
en millions de F CFP	31/03/2003		31/12/2003		31/03/2004		variations en %
	m-12	%	m	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	87 947		104 415		98 737		12,3%
Sociétés non financières	30 741	35%	41 003	39%	36 433	37%	18,5%
Entrepreneurs individuels	6 454	7%	10 285	10%	7 857	8%	21,7%
Particuliers	37 879	43%	40 082	38%	41 237	42%	8,9%
Autres agents résidents	11 919	14%	12 170	12%	12 376	13%	3,8%
Non résidents	954	1%	875	1%	834	1%	-12,6%
Autres dépôts	126 983		125 715		132 661		4,5%
Sociétés non financières	28 446	22%	28 106	22%	33 347	25%	17,2%
Entrepreneurs individuels	2 792	2%	2 757	2%	2 774	2%	- 0,6%
Particuliers	70 267	55%	72 230	57%	72 435	55%	3,1%
Autres agents résidents	22 021	17%	19 986	16%	21 694	16%	- 1,5%
Non résidents	3 457	3%	2 636	2%	2 411	2%	-30,3%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	214 930		230 130		231 398		7,7%
Sociétés non financières	59 187	28%	69 109	30%	69 780	30%	17,9%
Entrepreneurs individuels	9 246	4%	13 042	6%	10 631	5%	15,0%
Particuliers	108 146	50%	112 312	49%	113 672	49%	5,1%
Autres agents résidents	33 940	16%	32 156	14%	34 070	15%	0,4%
Non résidents	4 411	2%	3 511	2%	3 245	1%	-26,4%
Certificats de dépôts (CDD)	-		-		-		-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	214 930	100%	230 130	100%	231 398	100%	7,7%

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

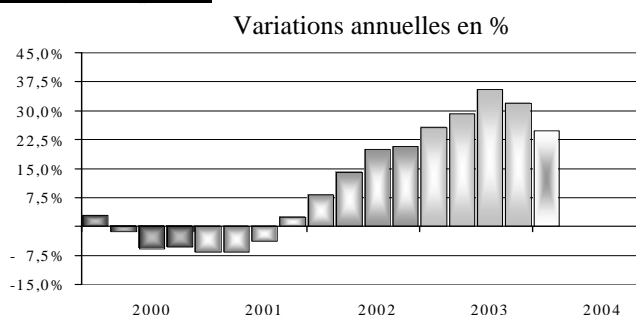
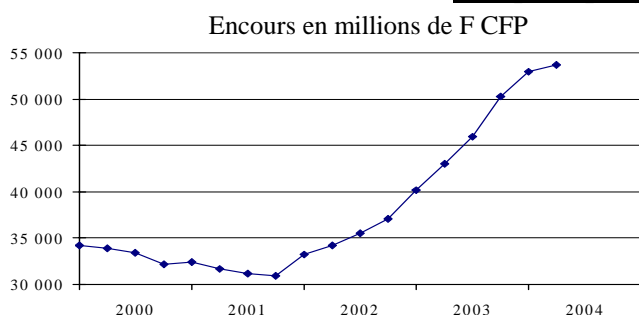
en millions de F CFP	31/03/2003		31/12/2003		31/03/2004		variations en %
	m-12	%	m	%	m	%	m/m-12
TOTAL	55 872		66 597		67 631		21,0%
Sociétés non financières	2 804	5%	4 177	6%	3 709	5%	32,3%
Entrepreneurs individuels	121	n.s.	123	n.s.	142	n.s.	17,4%
Particuliers	52 826	95%	62 258	93%	63 567	94%	20,3%
Autres agents résidents	121	n.s.	39	n.s.	213	n.s.	76,0%
Non résidents	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	-

LES ACTIFS FINANCIERS DES PARTICULIERS

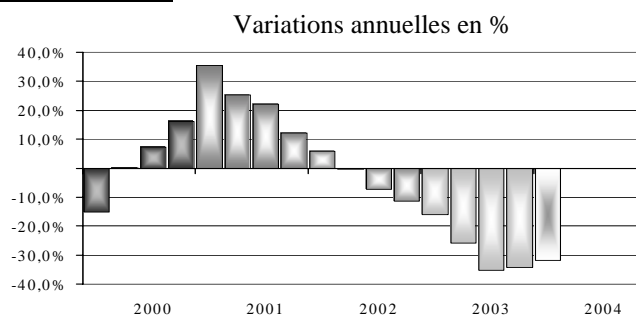
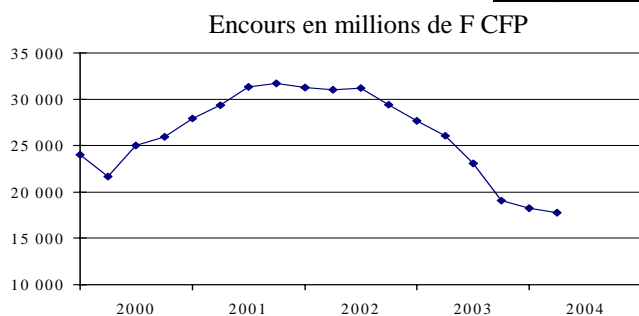
Dépôts à vue



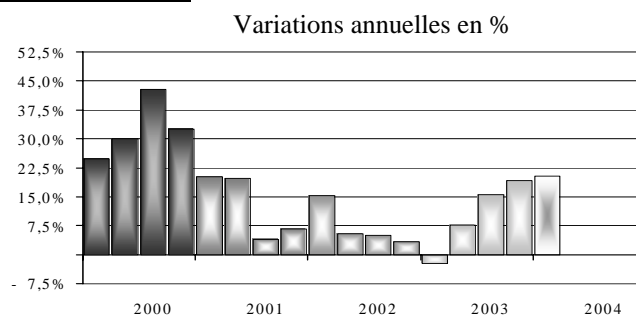
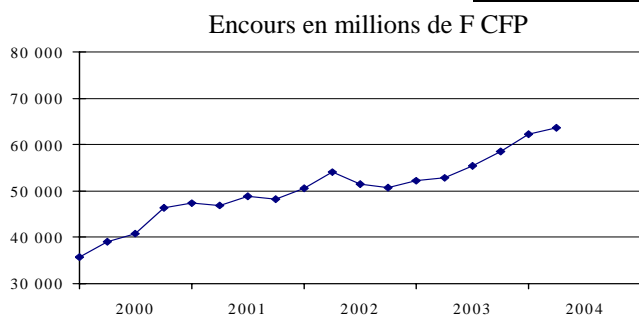
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme

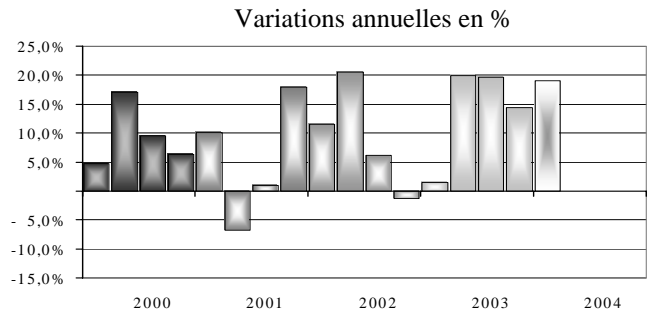
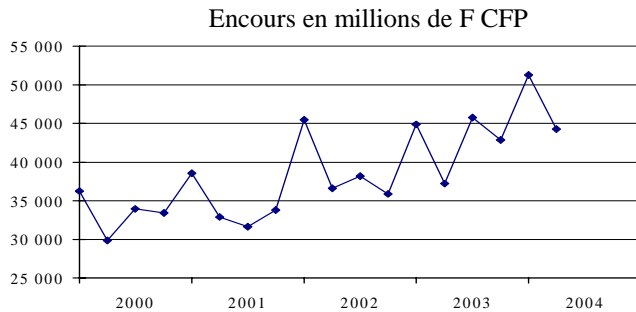


Ensemble des placements HZE

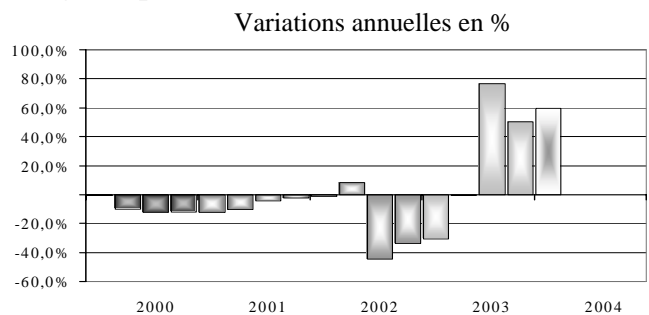
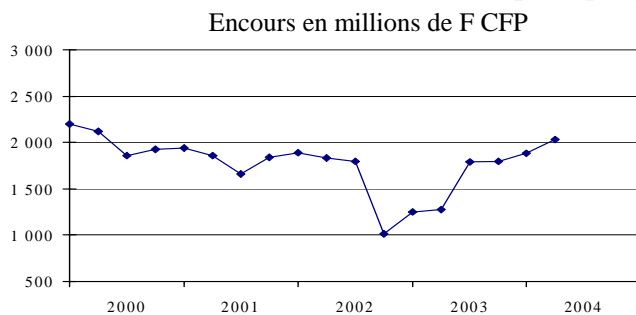


LES ACTIFS FINANCIERS DES ENTREPRISES (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

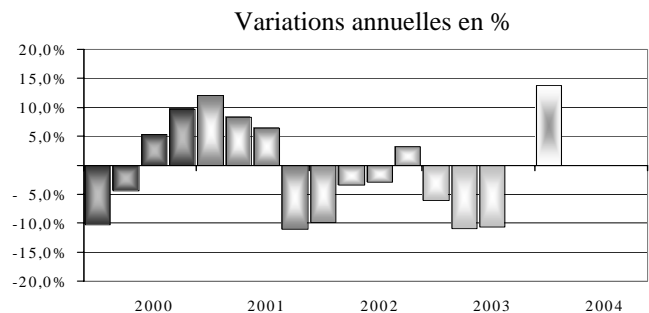
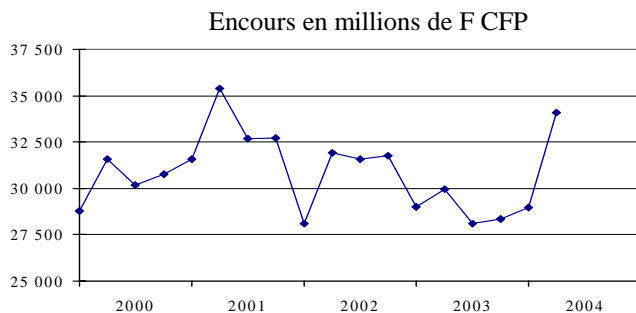
Dépôts à vue



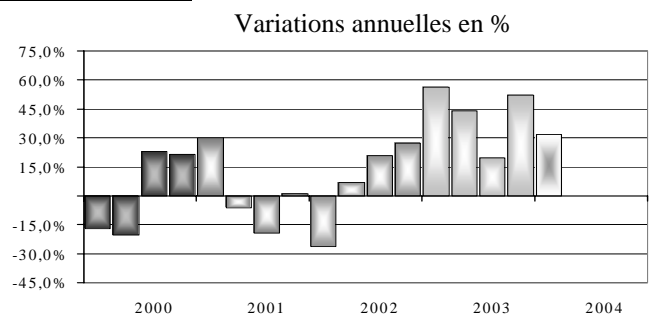
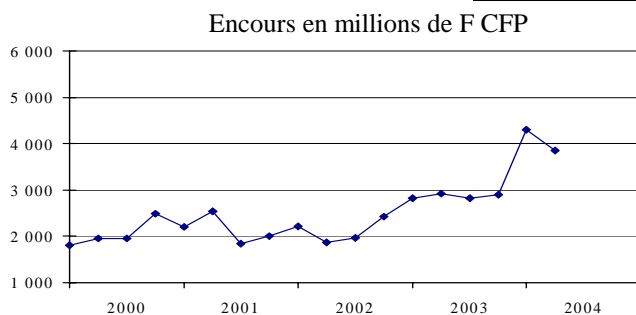
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme



Ensemble des placements HZE



1.2 - LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

Cette partie analyse l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés, d'une part dans la zone d'émission, d'autre part hors de la zone d'émission.

1.2.1 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS SITUES DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

L'encours global des crédits accordés par les établissements de crédit locaux s'établit à 313 960 millions de F CFP au 31 mars 2004. Son rythme de progression entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 s'établit à 6,6 % contre + 3,9 % sur les douze mois précédents. Cette accélération semble indiquer une évolution favorable de l'activité des établissements locaux.

- Les **crédits à l'habitat**, avec un encours de 128 864 millions de F CFP à fin mars 2004, constituent la principale activité de crédit des établissements locaux (41,0 % de l'encours total des crédits). Entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004, la progression de leur encours s'élève à 7,7 % (+ 2,0 % sur les douze mois précédents).

- Second poste en volume (19,8 % de l'encours global), les **crédits de trésorerie** ont vu leur encours augmenter de 4,9 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 pour s'établir à 62 165 millions de F CFP. Il est à noter que sur les douze mois précédents, l'encours des crédits de trésorerie n'avait progressé que de 1,2 %.

- Les **crédits à l'équipement**, avec un encours de 58 475 millions de F CFP, représentent 18,6 % de l'ensemble des concours de caractère bancaire. Leur évolution reste très marquée entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 avec une progression qui s'établit à 8,7 %, après une hausse de 10,0 % sur les douze mois précédents.

- Les **comptes ordinaires débiteurs** voient leur encours diminuer de 8,5 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 contre une progression de 13,2 % sur les douze mois précédents.

- Le taux de **créances douteuses brutes** s'est, pour sa part, légèrement amélioré pour s'établir à 5,1 % des encours totaux à fin mars 2004 contre 5,7 % à fin mars 2003.

Les évolutions selon les différentes catégories d'agents économiques ont été les suivantes :

- totalisant près de la moitié de l'encours global brut (49,1 %), l'encours des crédits aux **particuliers** s'affiche en hausse de 7,6 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 pour atteindre 154 117 millions de F CFP, après avoir augmenté de 3,4 % sur les douze mois auparavant. Rappelons que la demande des particuliers repose essentiellement sur les crédits à l'habitat et que l'encours de cette catégorie de crédit a sensiblement progressé : + 7,2 % après + 3,2 % entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003 ;

- au second rang en terme d'importance avec 122 600 millions de F CFP, l'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** représente 39,0 % du total des crédits. Cet encours ressort en augmentation de 6,0 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 pour une progression sur les douze mois précédents qui s'établissait à 6,6 %. La demande de crédits des sociétés non financières repose essentiellement sur les besoins en crédits à l'équipement (+ 8,3 % à fin mars 2004) et dans une moindre mesure sur les crédits de trésorerie (+ 7,3 % à fin mars 2004). L'utilisation des comptes ordinaires débiteurs, pour sa part, marque sensiblement le pas avec un encours qui diminue de 11,5 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 ;

- l'encours des crédits aux **entrepreneurs individuels** apparaît stable (- 0,0 %) par rapport à fin mars 2003 et s'élève à 17 849 millions de F CFP ;

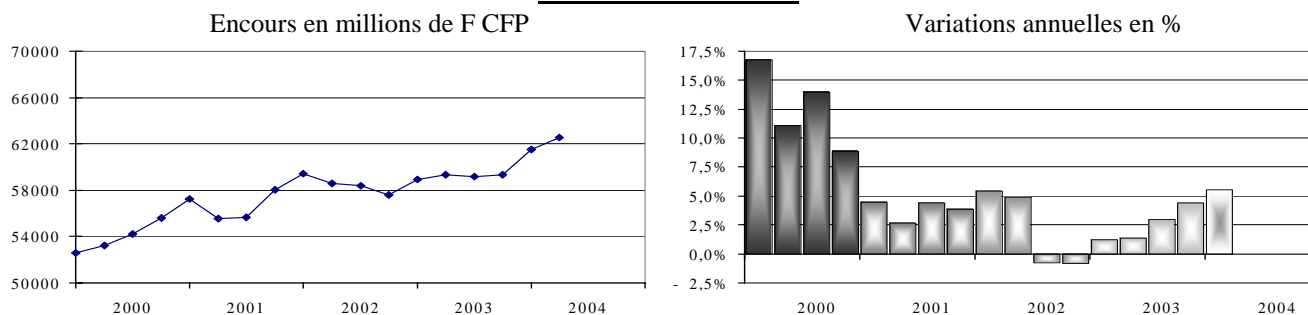
- l'encours des crédits classés sous la rubrique "**Autres agents économiques résidents**" n'est pas significatif dans la mesure où cette catégorie de clientèle ne représente qu'environ 1 % du total des crédits distribués par les établissements de crédit locaux. Rappelons cependant que les "Autres agents économiques résidents" sont essentiellement demandeurs de crédits à l'équipement et de crédits de trésorerie.

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

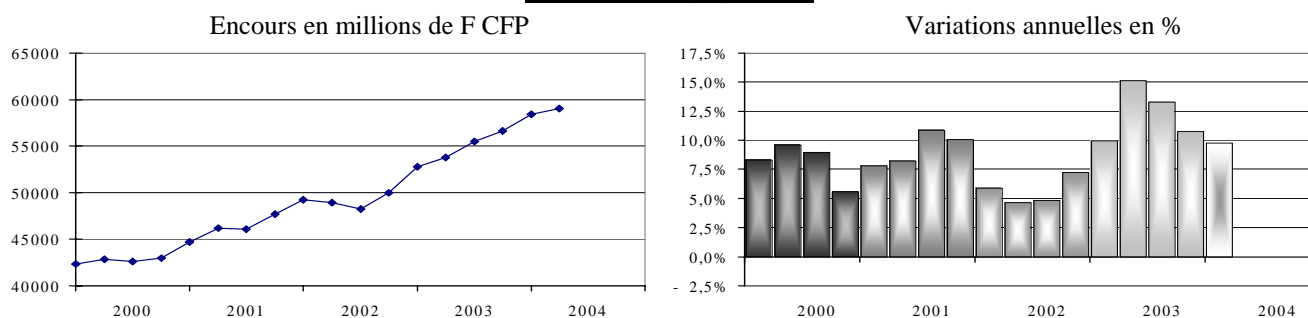
en millions de F CFP	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	3 815	3 605	3 959	3 973	4,1%	10,2%	0,4%
Sociétés non financières	3 457	3 286	3 634	3 679	6,4%	12,0%	1,2%
Entrepreneurs individuels	357	318	324	293	-17,9%	- 7,9%	- 9,6%
Particuliers	1	1	1	1	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	59 283	59 309	61 193	62 165	4,9%	4,8%	1,6%
Sociétés non financières	24 443	24 049	25 419	26 230	7,3%	9,1%	3,2%
Entrepreneurs individuels	2 547	2 491	2 397	2 333	- 8,4%	- 6,3%	- 2,7%
Particuliers	31 565	31 680	32 116	32 460	2,8%	2,5%	1,1%
Autres agents résidents	728	1 089	1 261	1 142	56,9%	4,9%	- 9,4%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	53 785	55 980	57 884	58 475	8,7%	4,5%	1,0%
Sociétés non financières	46 884	48 782	50 615	50 794	8,3%	4,1%	0,4%
Entrepreneurs individuels	5 391	5 644	5 785	5 504	2,1%	- 2,5%	- 4,9%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	1 510	1 554	1 484	2 177	44,2%	40,1%	46,7%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'habitat	119 630	122 200	127 825	128 864	7,7%	5,5%	0,8%
Sociétés non financières	10 632	11 400	13 314	12 751	19,9%	11,9%	- 4,2%
Entrepreneurs individuels	6 302	5 864	5 920	6 089	- 3,4%	3,8%	2,9%
Particuliers	101 997	104 262	107 936	109 366	7,2%	4,9%	1,3%
Autres agents résidents	699	674	655	658	- 5,9%	- 2,4%	0,5%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	25 027	23 279	23 105	22 898	- 8,5%	- 1,6%	- 0,9%
Sociétés non financières	21 766	19 814	19 221	19 271	-11,5%	- 2,7%	0,3%
Entrepreneurs individuels	1 047	1 007	923	963	- 8,0%	- 4,4%	4,3%
Particuliers	2 032	2 191	2 272	2 121	4,4%	- 3,2%	- 6,6%
Autres agents résidents	182	267	689	543	198,4%	103,4%	-21,2%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	16 415	20 188	21 088	21 708	32,2%	7,5%	2,9%
Sociétés non financières	5 525	6 960	6 780	6 880	24,5%	- 1,1%	1,5%
Entrepreneurs individuels	1 354	1 531	1 620	1 824	34,7%	19,1%	12,6%
Particuliers	6 487	7 483	8 214	8 764	35,1%	17,1%	6,7%
Autres agents résidents	39	32	28	26	-33,3%	-18,8%	- 7,1%
Non résidents	3 010	4 182	4 446	4 214	40,0%	0,8%	- 5,2%
Créances douteuses nettes	5 004	4 809	5 117	5 246	4,8%	9,1%	2,5%
Sociétés non financières	2 980	2 741	2 885	2 995	0,5%	9,3%	3,8%
Entrepreneurs individuels	854	773	881	843	- 1,3%	9,1%	- 4,3%
Particuliers	1 148	1 271	1 327	1 405	22,4%	10,5%	5,9%
Autres agents résidents	22	24	24	3	-86,4%	-87,5%	-87,5%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	282 959	289 370	300 171	303 329	7,2%	4,8%	1,1%
Sociétés non financières	115 687	117 032	121 868	122 600	6,0%	4,8%	0,6%
Entrepreneurs individuels	17 852	17 628	17 850	17 849	- 0,0%	1,3%	- 0,0%
Particuliers	143 230	146 888	151 866	154 117	7,6%	4,9%	1,5%
Autres agents résidents	3 180	3 640	4 141	4 549	43,1%	25,0%	9,9%
Non résidents	3 010	4 182	4 446	4 214	40,0%	0,8%	- 5,2%
Provisions non ventilées	11 649	11 523	10 923	10 631	- 8,7%	- 7,7%	- 2,7%
TOTAL BRUT	294 608	300 893	311 094	313 960	6,6%	4,3%	0,9%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

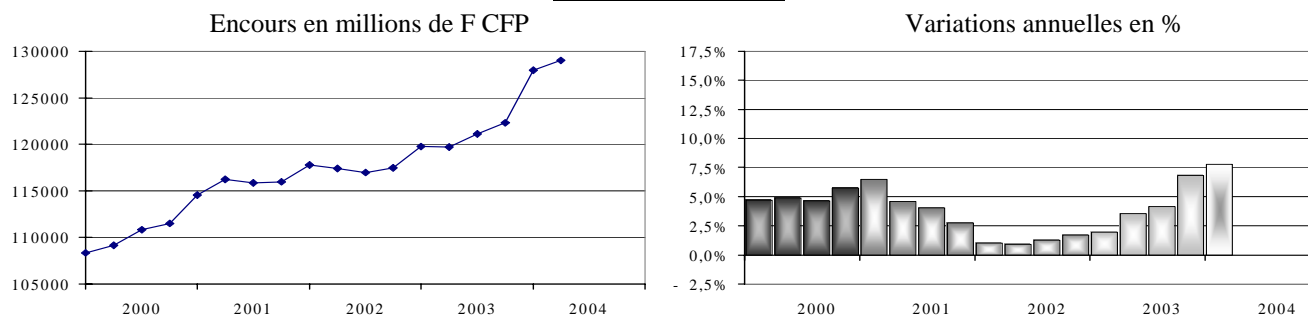
Crédits de trésorerie



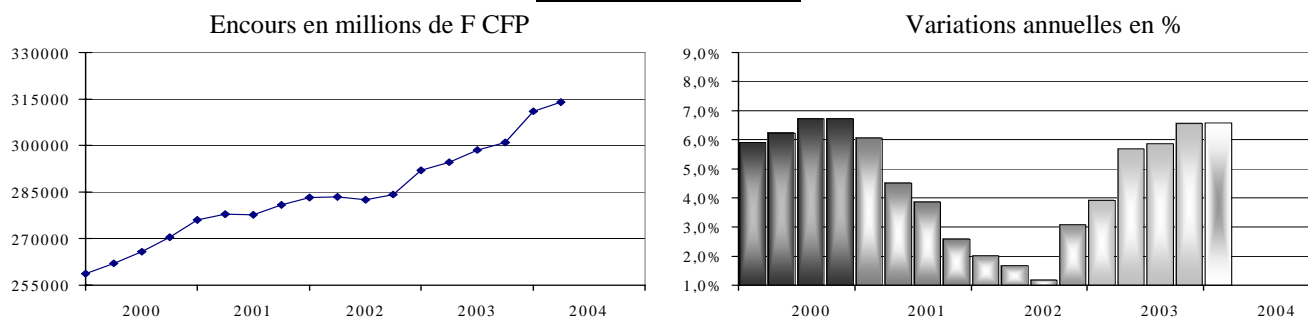
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat



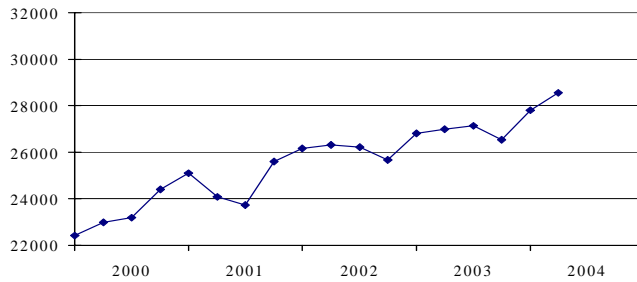
Ensemble des crédits



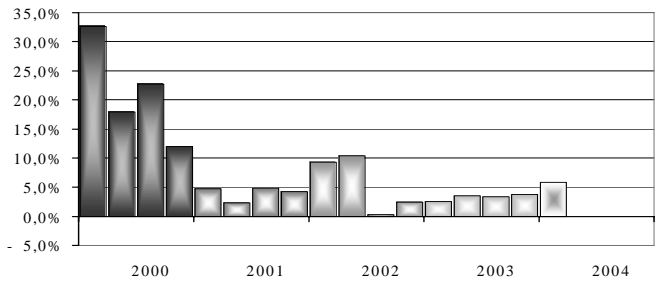
LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

Crédits de trésorerie accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

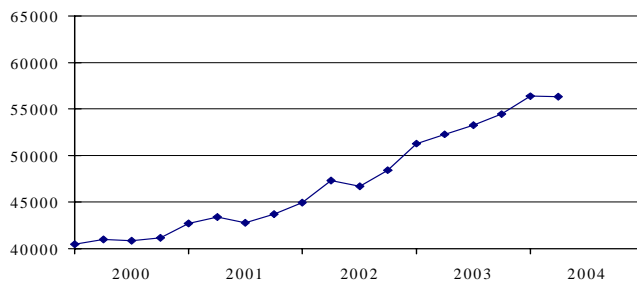


Variations annuelles en %

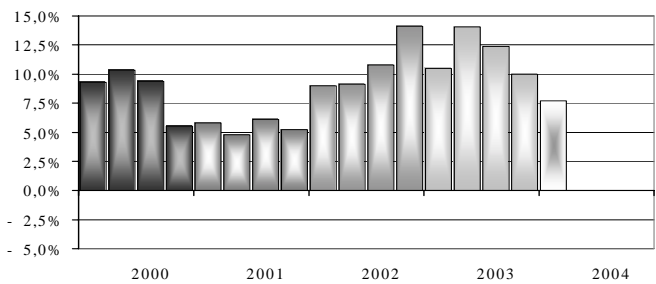


Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

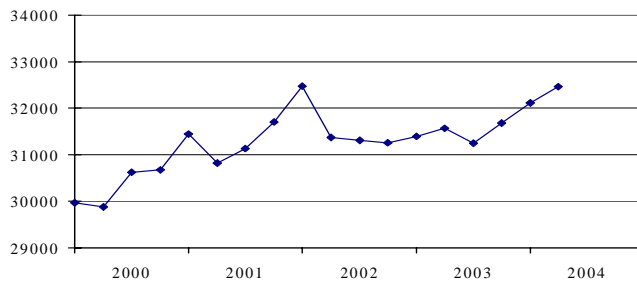


Variations annuelles en %

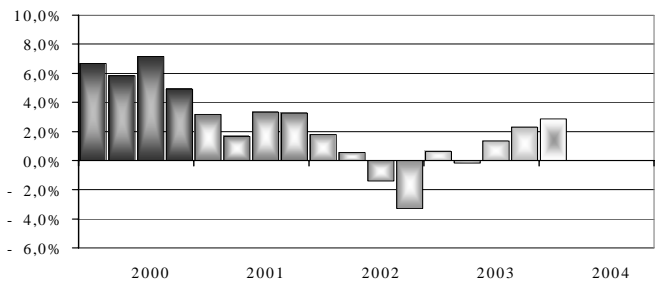


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

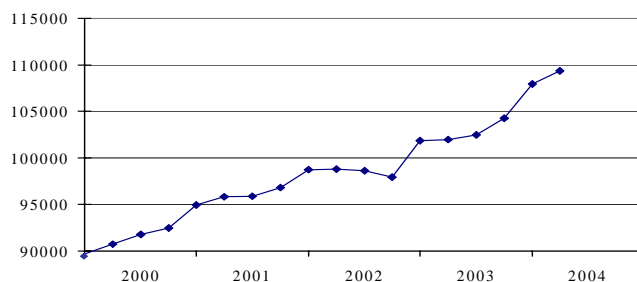


Variations annuelles en %

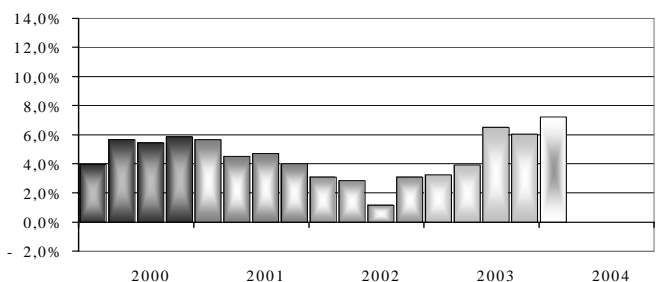


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.2.2 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU V)

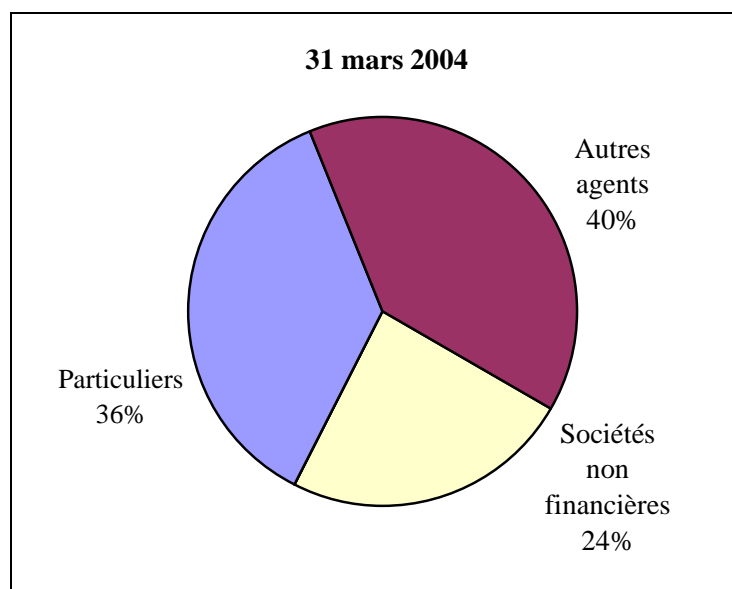
Nota : les données au 31 décembre 2003 concernant certains établissements de crédit situés hors de la zone d'émission ont dû être reportées, en substitution des informations au 31 mars 2004 qui n'étaient pas disponibles.

Le rythme de distribution des concours de caractère bancaire accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission augmente sensiblement : il s'établit à 13,8 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 pour 9,5 % sur les douze mois précédents. Leur encours s'élève ainsi à 88 567 millions de F CFP au 31 mars 2004 contre 77 854 millions de F CFP à fin mars 2003.

Les établissements situés hors zone d'émission concentrent l'essentiel de leur activité sur l'octroi de **crédits à l'équipement** (53,7 % du total) et, dans une moindre mesure, sur les **crédits à l'habitat** (38,7 %). Si la première catégorie de crédit progresse sensiblement entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 (+ 9,4 %), l'encours des crédits à l'habitat enregistre dans le même temps une augmentation de 22,2 %. Le taux de créances douteuses nettes, pour sa part, est particulièrement faible (0,7 % du total des concours) et a même diminué par rapport à celui observé fin mars 2003 (0,8 % du total des concours).

Au 31 mars 2004, l'encours des crédits aux "**Autres agents économiques résidents**", c'est-à-dire pour l'essentiel aux collectivités publiques, demeure la composante la plus importante des crédits octroyés (39,5 %). Cet encours a progressé de 8,9 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 pour atteindre 34 992 millions de F CFP. La demande des « Autres agents économiques résidents » est quasi-exclusivement concentrée sur les crédits à l'équipement. L'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** progresse de 1,6 % pour représenter 21 478 millions de F CFP à fin mars 2004, soit 24,3 % du total des concours. Quant à l'encours des crédits aux **particuliers** (essentiellement des crédits à l'habitat), celui-ci a progressé au rythme soutenu de 30,6 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004 après s'être développé de 41,6 % au cours des douze mois précédents. L'importance des concours accordés aux particuliers dans l'activité des établissements de crédit installés hors de la zone d'émission est passée de 24,4 % à fin mars 2002 à 31,6 % à fin mars 2003 puis 36,2 % à fin mars 2004.

VENTILATION PAR AGENT ÉCONOMIQUE DES CONCOURS OCTROYES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLES HORS DE LA ZONE D'EMISSION



1. L'évolution monétaire et financière

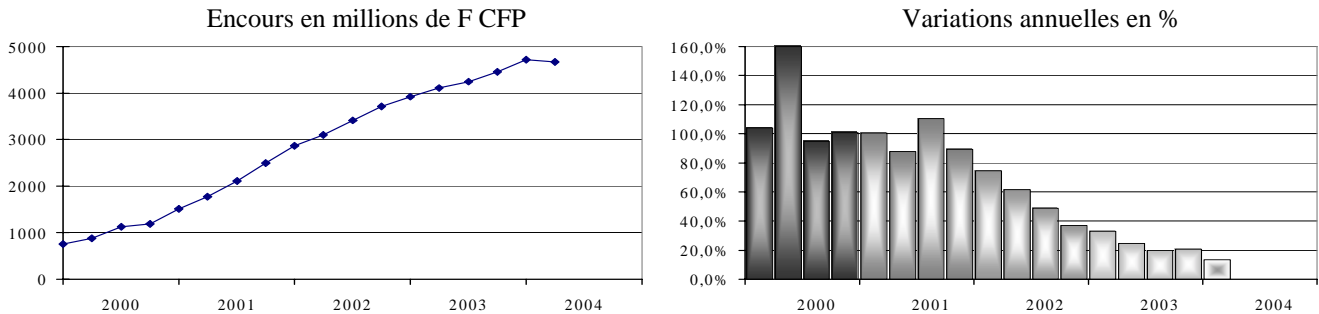
Nota : les données au 31 décembre 2003 concernant certains établissements de crédit situés hors de la zone d'émission ont dû être reportées, en substitution des informations au 31 mars 2004 qui n'étaient pas disponibles.

TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

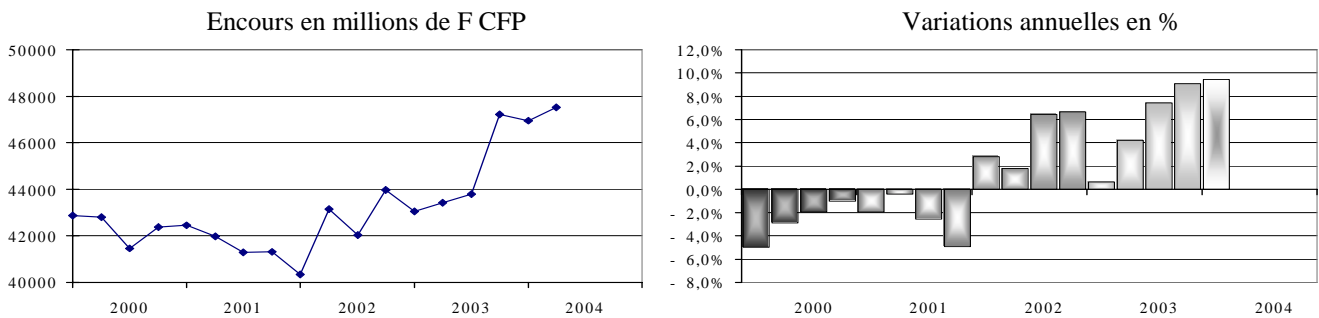
en millions de F CFP	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	4 112	4 449	4 718	4 663	13,4%	4,8%	- 1,2%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	4 112	4 449	4 718	4 663	13,4%	4,8%	- 1,2%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	43 434	47 220	46 950	47 531	9,4%	0,7%	1,2%
Sociétés non financières	13 750	15 374	14 798	14 798	7,6%	- 3,7%	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	29 684	31 846	32 152	32 733	10,3%	2,8%	1,8%
Crédits à l'habitat	28 060	31 011	32 732	34 289	22,2%	10,6%	4,8%
Sociétés non financières	6 435	6 141	5 915	5 915	- 8,1%	- 3,7%	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	20 288	23 599	25 614	27 171	33,9%	15,1%	6,1%
Autres agents résidents	1 337	1 271	1 203	1 203	-10,0%	- 5,4%	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	1 648	1 577	1 505	1 505	- 8,7%	- 4,6%	-
Sociétés non financières	856	811	765	765	-10,6%	- 5,7%	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	3	-	-	-
Autres agents résidents	792	766	740	737	- 6,9%	- 3,8%	- 0,4%
Créances douteuses nettes	600	548	393	579	- 3,5%	5,7%	47,3%
Sociétés non financières	107	-	-	-	-100,0%	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	175	240	74	260	48,6%	8,3%	251,4%
Autres agents résidents	318	308	319	319	0,3%	3,6%	-
TOTAL NET	77 854	84 805	86 298	88 567	13,8%	4,4%	2,6%
Sociétés non financières	21 148	22 326	21 478	21 478	1,6%	- 3,8%	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	24 575	28 288	30 406	32 097	30,6%	13,5%	5,6%
Autres agents résidents	32 131	34 191	34 414	34 992	8,9%	2,3%	1,7%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	77 854	84 805	86 298	88 567	13,8%	4,4%	2,6%

**LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT
SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION**

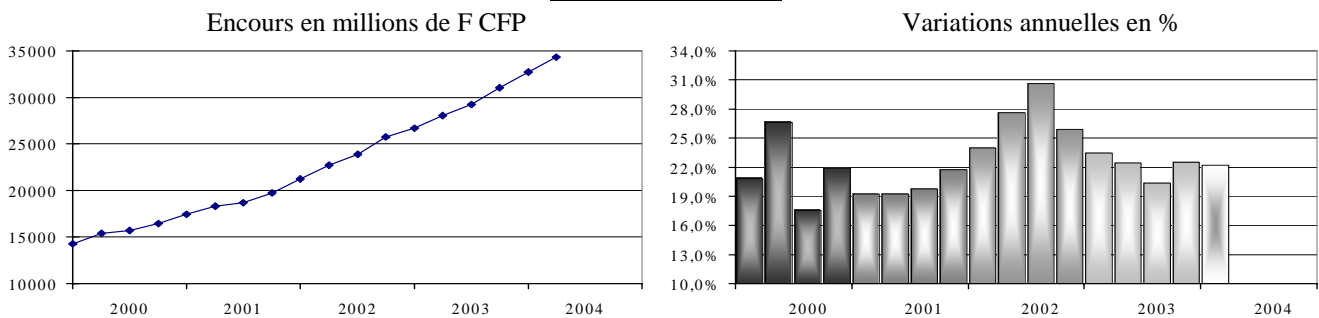
Crédits de trésorerie



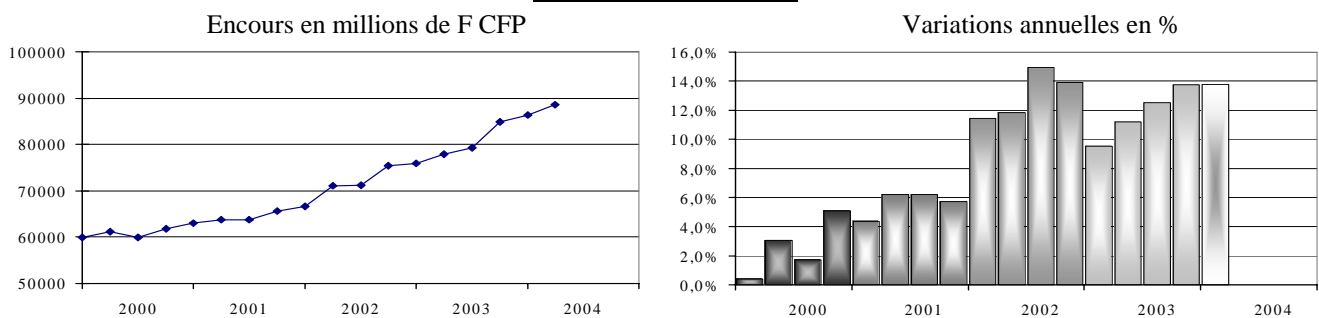
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat

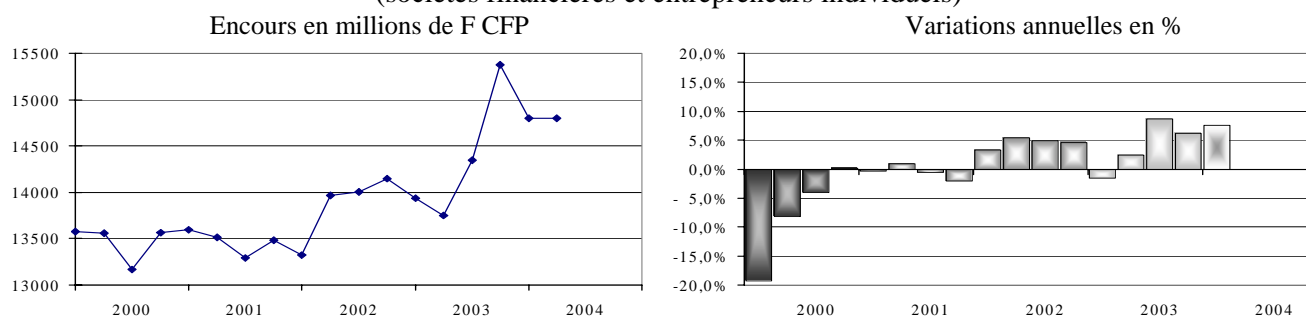


Ensemble des crédits

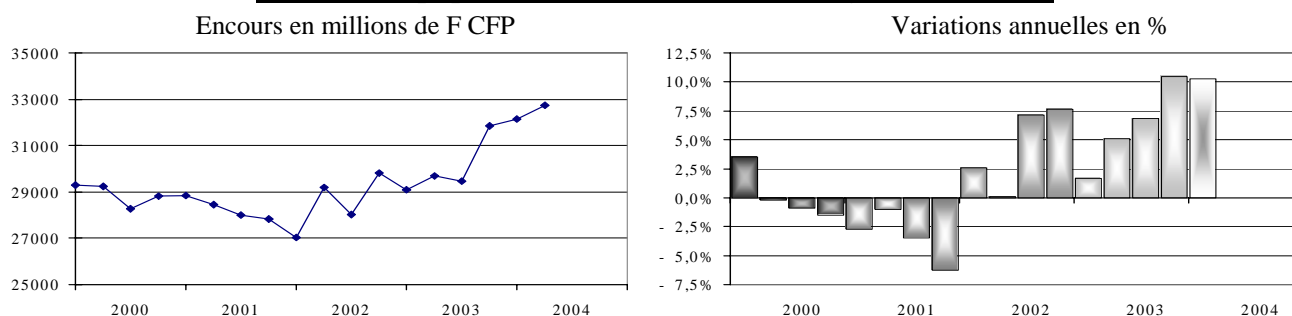


LES PRINCIPALES CATEGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

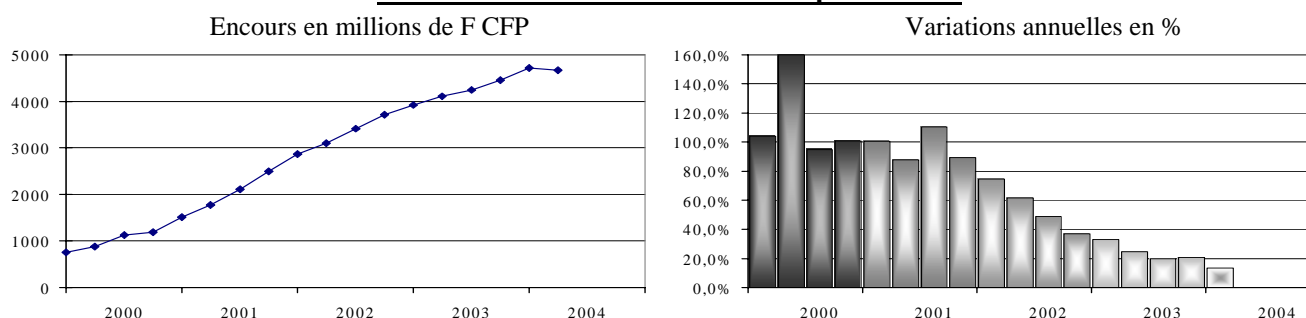
Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)



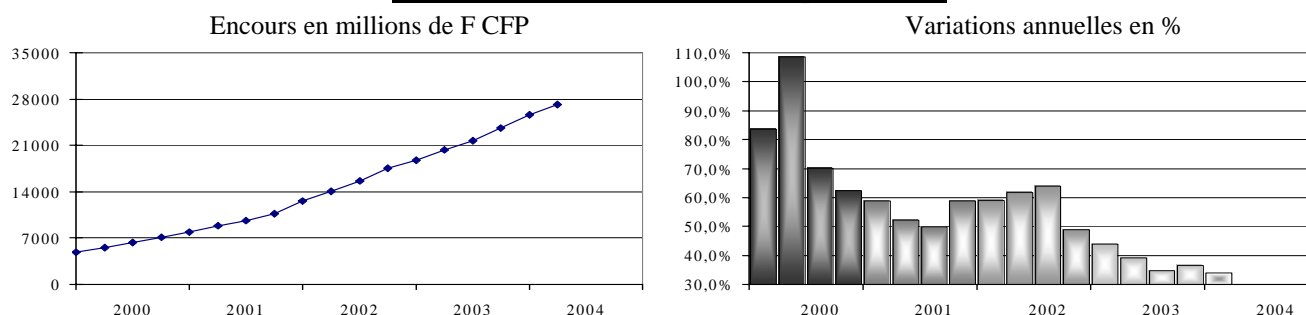
Crédits à l'équipement accordés aux « autres agents résidents »



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers



1.2.3 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTERE BANCAIRE ACCORDES SUR LA PLACE

Globalement, le montant total des concours de caractère bancaire octroyés sur la place s'élève à 402 527 millions de F CFP au 31 mars 2004, en progression de 8,1 % par rapport à fin mars 2003 après + 5,0 % en 2002

L'ensemble des **crédits à l'habitat** représente un encours de 163 153 millions de F CFP à fin mars 2004 en augmentation de 10,5 % par rapport à fin mars 2003 (+ 5,4 % sur les douze mois précédents). Il convient de noter le dynamisme des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission sur cette catégorie de crédit puisque ces établissements représentent 40,3 % des 15 463 millions de F CFP d'encours de crédit à l'habitat supplémentaires observés entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004. La part des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission dans l'ensemble des crédits à l'habitat est passée de 16,2 % à fin mars 2002 à 19,0 % à fin mars 2003 puis à 21,0 % à fin mars 2004.

Les **crédits à l'équipement** atteignent pour leur part 106 006 millions de F CFP au 31 mars 2004, dont 44,8 % proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Ils sont globalement en progression de 9,0 % sur les douze derniers mois pour une hausse qui était de 5,6 % entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003.

Globalement, la part des concours de caractère bancaire octroyés sur la place par les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission de l'IEOM est passée de 20,0 % à fin mars 2001 à 20,9 % à fin mars 2003 et 22,0 % à fin mars 2004.

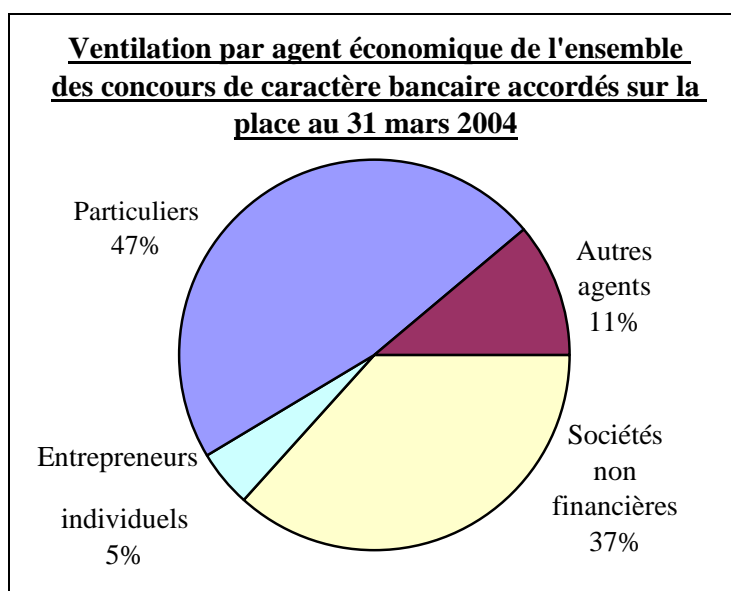
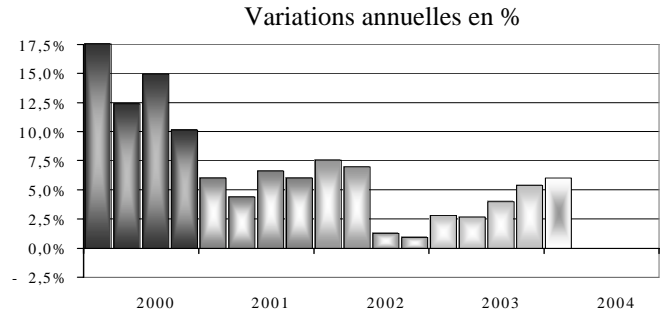
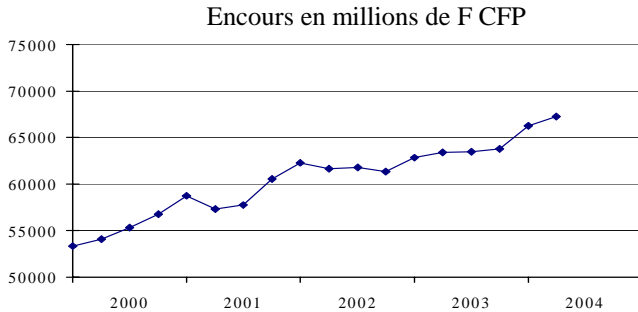


TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

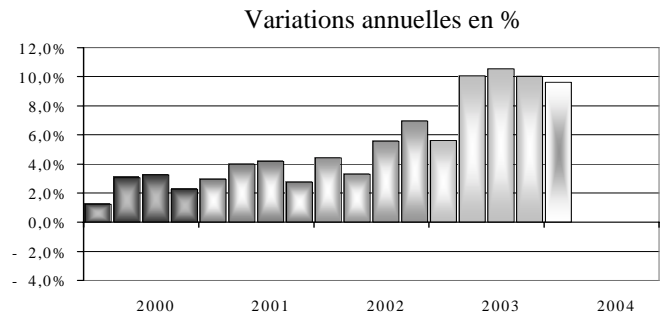
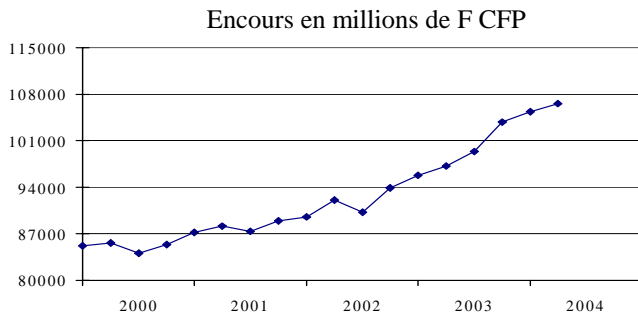
	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	3 815	3 605	3 959	3 973	4,1%	10,2%	0,4%
Sociétés non financières	3 457	3 286	3 634	3 679	6,4%	12,0%	1,2%
Entrepreneurs individuels	357	318	324	293	-17,9%	- 7,9%	- 9,6%
Particuliers	1	1	1	1	-	-	-
Autres agents résidents & non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	63 395	63 758	65 911	66 828	5,4%	4,8%	1,4%
Sociétés non financières	24 443	24 049	25 419	26 230	7,3%	9,1%	3,2%
Entrepreneurs individuels	2 547	2 491	2 397	2 333	- 8,4%	- 6,3%	- 2,7%
Particuliers	35 677	36 129	36 834	37 123	4,1%	2,8%	0,8%
Autres agents résidents & non résidents	728	1 089	1 261	1 142	56,9%	4,9%	- 9,4%
Crédits à l'équipement	97 219	103 200	104 834	106 006	9,0%	2,7%	1,1%
Sociétés non financières	60 634	64 156	65 413	65 592	8,2%	2,2%	0,3%
Entrepreneurs individuels	5 391	5 644	5 785	5 504	2,1%	- 2,5%	- 4,9%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents & non résidents	31 194	33 400	33 636	34 910	11,9%	4,5%	3,8%
Crédits à l'habitat	147 690	153 211	160 557	163 153	10,5%	6,5%	1,6%
Sociétés non financières	17 067	17 541	19 229	18 666	9,4%	6,4%	- 2,9%
Entrepreneurs individuels	6 302	5 864	5 920	6 089	- 3,4%	3,8%	2,9%
Particuliers	122 285	127 861	133 550	136 537	11,7%	6,8%	2,2%
Autres agents résidents & non résidents	2 036	1 945	1 858	1 861	- 8,6%	- 4,3%	0,2%
Comptes ordinaires débiteurs	25 027	23 279	23 105	22 898	- 8,5%	- 1,6%	- 0,9%
Sociétés non financières	21 766	19 814	19 221	19 271	-11,5%	- 2,7%	0,3%
Entrepreneurs individuels	1 047	1 007	923	963	- 8,0%	- 4,4%	4,3%
Particuliers	2 032	2 191	2 272	2 121	4,4%	- 3,2%	- 6,6%
Autres agents résidents & non résidents	182	267	689	543	198,4%	103,4%	-21,2%
Autres crédits	18 063	21 765	22 593	23 213	28,5%	6,7%	2,7%
Sociétés non financières	6 381	7 771	7 545	7 645	19,8%	- 1,6%	1,3%
Entrepreneurs individuels	1 354	1 531	1 620	1 824	34,7%	19,1%	12,6%
Particuliers	6 487	7 483	8 214	8 767	35,1%	17,2%	6,7%
Autres agents résidents & non résidents	3 841	4 980	5 214	4 977	29,6%	- 0,1%	- 4,5%
Créances douteuses nettes	5 604	5 357	5 510	5 825	3,9%	8,7%	5,7%
Sociétés non financières	3 087	2 741	2 885	2 995	- 3,0%	9,3%	3,8%
Entrepreneurs individuels	854	773	881	843	- 1,3%	9,1%	- 4,3%
Particuliers	1 323	1 511	1 401	1 665	25,9%	10,2%	18,8%
Autres agents résidents & non résidents	340	332	343	322	- 5,3%	- 3,0%	- 6,1%
TOTAL NET	360 813	374 175	386 469	391 896	8,6%	4,7%	1,4%
Sociétés non financières	136 835	139 358	143 346	144 078	5,3%	3,4%	0,5%
Entrepreneurs individuels	17 852	17 628	17 850	17 849	- 0,0%	1,3%	- 0,0%
Particuliers	167 805	175 176	182 272	186 214	11,0%	6,3%	2,2%
Autres agents résidents & non résidents	38 321	42 013	43 001	43 755	14,2%	4,1%	1,8%
Provisions non ventilées	11 649	11 523	10 923	10 631	- 8,7%	- 7,7%	- 2,7%
TOTAL BRUT	372 462	385 698	397 392	402 527	8,1%	4,4%	1,3%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

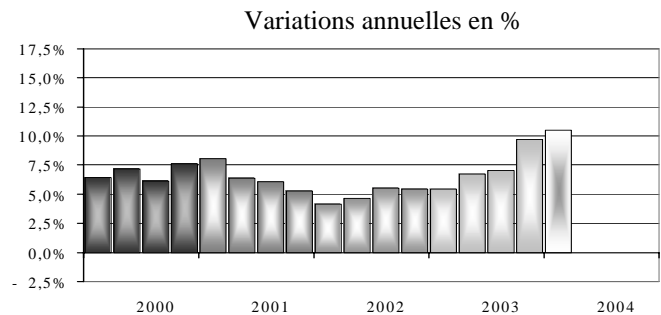
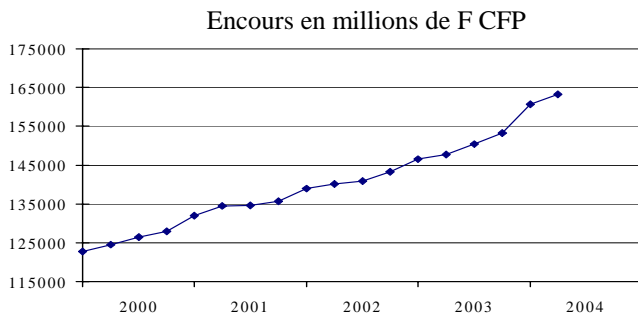
Crédits de trésorerie



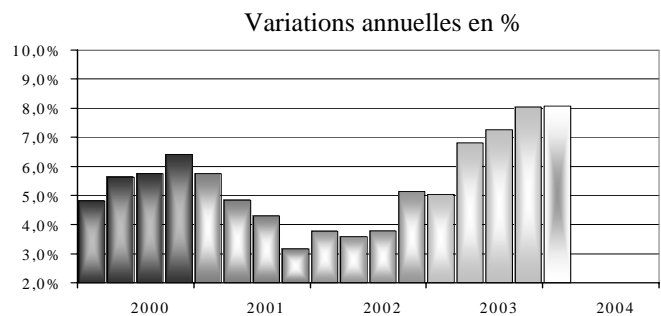
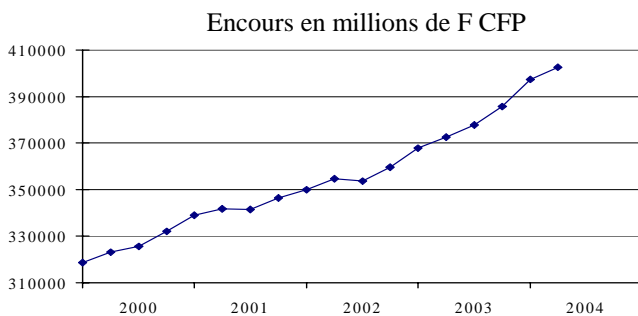
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat



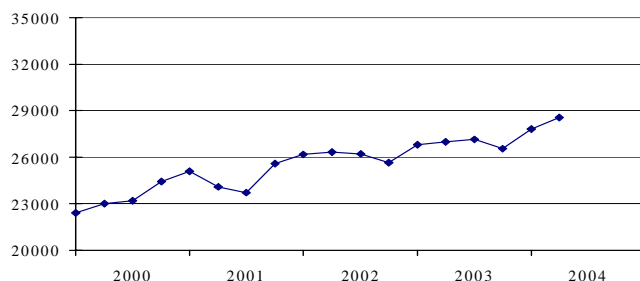
Ensemble des crédits



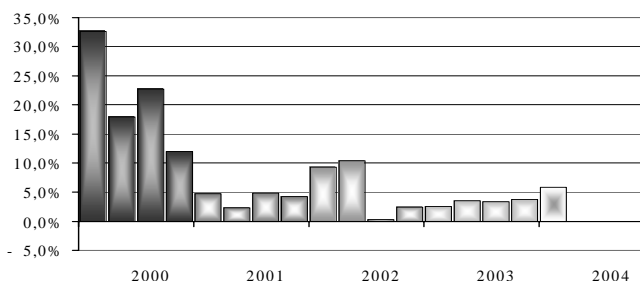
LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉS SUR LA PLACE**Crédits de trésorerie accordés aux entreprises**

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

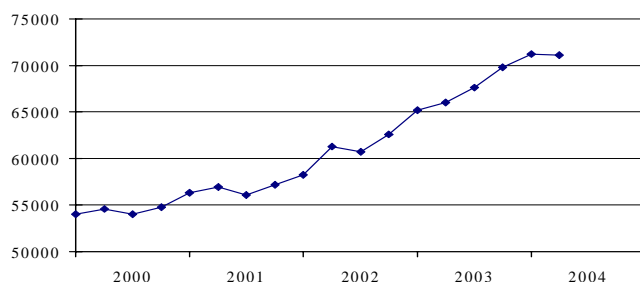


Variations annuelles en %

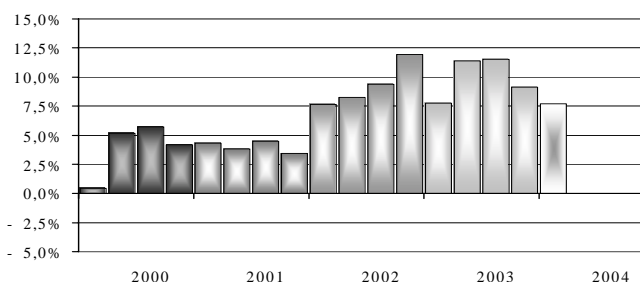
**Crédits à l'équipement accordés aux entreprises**

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

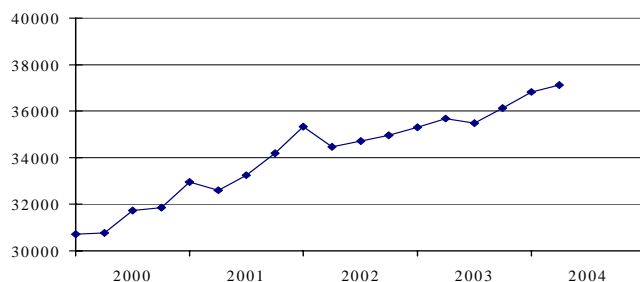
Encours en millions de F CFP



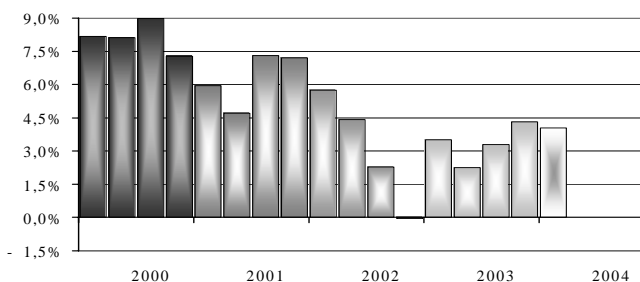
Variations annuelles en %

**Crédits de trésorerie accordés aux particuliers**

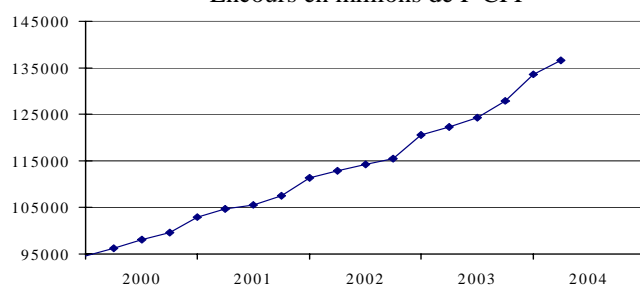
Encours en millions de F CFP



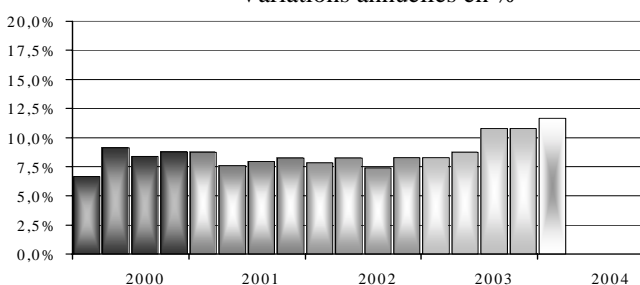
Variations annuelles en %

**Crédits à l'habitat accordés aux particuliers**

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.3 - LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

1.3.1 LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VI)

De 223 548 millions de F CFP au 31 mars 2003, la masse monétaire a progressé de 6,5 % sur douze mois pour s'établir à 238 012 millions de F CFP au 31 mars 2004. Dans le détail, on observe des évolutions sensibles et divergentes.

Avec un volume de circulation fiduciaire en recul de 1,6 % et des dépôts à vue en augmentation de 12,3 % sur la période, l'agrégat M1 se développe de 10,8 %. Ce dernier représente 45,9 % de la masse monétaire.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué par les comptes sur livrets sur le territoire) est en hausse très sensible de 23,9 % sur douze mois pour atteindre 54 048 millions de F CFP au 31 mars 2004.

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué par les dépôts à terme sur le territoire) recule de 8,1 % pour s'établir à 74 813 millions de F CFP.

Enfin, l'agrégat P1 (l'épargne contractuelle est quasi-exclusivement constituée des plans d'épargne-logement sur le territoire), qui s'établissait à 1 963 millions de F CFP à fin mars 2003, représente 3 800 millions de F CFP au 31 mars 2004.

1.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE (TABLEAU VII)

Les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux ressortent en diminution de 5,4 % sur douze mois ; ils s'élèvent à 30 670 millions de F CFP au 31 mars 2004 contre 32 415 millions de F CFP au 31 mars 2003. Dans une moindre mesure, les engagements hors zone d'émission s'affichent également en baisse sur la même période ; ils reculent de 1,4 % pour représenter 82 693 millions de F CFP au 31 mars 2004. Il en est résulté une légère dégradation de la position extérieure nette des établissements de crédit locaux sur un an. Le solde structurellement négatif, qui était de - 51 473 millions de F CFP au 31 mars 2003 est ainsi passé à - 52 023 millions de F CFP au 31 mars 2004 (+ 1,1 %).

La part des concours financés sur ressources non monétaires s'est amoindrie. Elle s'établit à 42,2 % au 31 mars 2004 contre 44,4 % au 31 mars 2003.

Les créances du Trésor Public se sont développées de 9,2 % en douze mois pour représenter 9 455 millions de F CFP à fin mars 2004.

Les avoirs hors zone d'émission de l'Institut d'émission représentent 16 503 millions de F CFP au 31 mars 2004 en recul de 11,3 % par rapport au 31 mars 2003.

TABLEAU VI
Composantes de la masse monétaire en Nouvelle-Calédonie

	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1							
Circulation fiduciaire	10 581	10 026	10 748	10 414	- 1,6%	3,9%	- 3,1%
- Billets	9 527	8 937	9 626	9 302	- 2,4%	4,1%	- 3,4%
- Pièces	1 054	1 089	1 122	1 112	5,5%	2,1%	- 0,9%
Dépôts à vue	87 947	94 423	104 415	98 737	12,3%	4,6%	- 5,4%
- Banques	82 583	88 609	98 296	92 852	12,4%	4,8%	- 5,5%
- O.P.T.	5 364	5 814	6 119	5 885	9,7%	1,2%	- 3,8%
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-
Total M1	98 528	104 449	115 163	109 151	10,8%	4,5%	- 5,2%
M2 - M1	43 634	51 871	53 680	54 048	23,9%	4,2%	0,7%
Comptes sur livrets	43 280	51 363	53 135	53 453	23,5%	4,1%	0,6%
Comptes d'épargne-logement	354	508	545	595	68,1%	17,1%	9,2%
Total M2	142 162	156 320	168 843	163 199	14,8%	4,4%	- 3,3%
M3 - M2	81 386	69 013	68 519	74 813	- 8,1%	8,4%	9,2%
Dépôts à terme	80 232	67 930	67 513	73 849	- 8,0%	8,7%	9,4%
- Banques	80 232	67 930	67 513	73 849	- 8,0%	8,7%	9,4%
- O.P.T.	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	-	-	-	-	-	-	-
Bons	1 154	1 083	1 006	964	-16,5%	-11,0%	- 4,2%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	223 548	225 333	237 362	238 012	6,5%	5,6%	0,3%
P1	1 963	3 211	3 518	3 800	n.s.	18,3%	8,0%
(Epargne contractuelle)							
Plans d'épargne-logement	1 929	3 177	3 484	3 768	95,3%	18,6%	8,2%
Compte d'épargne à long terme	31	34	34	32	3,2%	- 5,9%	- 5,9%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	3	-	-	-	-100,0%	-	-

TABLEAU VII
Contreparties de la masse monétaire

	31/03/2003	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	51 020	45 838	50 159	47 173	- 7,5%	2,9%	- 6,0%
- Institut d'émission	18 605	16 821	18 149	16 503	-11,3%	- 1,9%	- 9,1%
- Etablissements de crédit locaux (*)	32 415	29 017	32 010	30 670	- 5,4%	5,7%	- 4,2%
Créances du Trésor public	8 658	9 116	9 365	9 455	9,2%	3,7%	1,0%
Concours sur ressources monétaires	163 870	170 379	177 838	181 384	10,7%	6,5%	2,0%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	294 608	300 893	311 094	313 960	6,6%	4,3%	0,9%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	130 738	130 514	133 256	132 576	1,4%	1,6%	- 0,5%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	26 370	27 326	28 524	29 521	11,9%	8,0%	3,5%
- Provisions sur créances douteuses	11 649	11 524	10 922	10 631	- 8,7%	- 7,7%	- 2,7%
- Engagements hors zone d'émission (*)	83 888	85 784	87 351	82 693	- 1,4%	- 3,6%	- 5,3%
- Epargne contractuelle	1 962	3 211	3 515	3 799	93,6%	18,3%	8,1%
- Divers	6 869	2 669	2 944	5 932	-13,6%	122,3%	101,5%
Total M3	223 548	225 333	237 362	238 012	6,5%	5,6%	0,3%

(*) Position extérieure nette du système bancaire

local : - 51 473 - 56 767 - 55 341 - 52 023

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission des ces mêmes établissements.

1.4 - L'EQUILIBRE EMPLOIS - RESSOURCES DES EC LOCAUX**1.4.1 LE FINANCEMENT DES CRÉDITS BANCAIRES
(TABLEAU VIII)**

Les ressources des établissements de crédit sont quasiment entièrement affectées à leur activité de crédit (à hauteur de 97,2 %), le solde étant dévolu à la constitution des réserves obligatoires auprès de l'IEOM (2,8 %). L'activité globale des établissements de crédit locaux a progressé de 6,4 % entre le 31 mars 2003 et le 31 mars 2004, représentant un volume de 322 985 millions de F CFP.

Le système bancaire local se finance sur ressources propres à hauteur de 12,4 %, soit un volume de 40 151 millions de F CFP au 31 mars 2004. A noter que ces ressources propres sont en progression de 5,6 % par rapport au 31 mars 2003.

Les opérations de réescompte avec un encours de 11 101 millions de F CFP représentent 3,4 % des ressources des établissements de crédit locaux. Elles ressortent en très nette augmentation sur douze mois (+ 19,1 %).

Les ressources des établissements de crédit proviennent essentiellement des dépôts collectés. Ces derniers minorés des encaisses représentent 219 431 millions de F CFP à fin mars 2004 (67,9 % des ressources), soient 15 762 millions de F CFP supplémentaires par rapport au 31 mars 2003.

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	313 960	97,2%	Dépôts collectés (- encaisses)	219 431	67,9%
Réserves obligatoires	9 025	2,8%	Financement sur ressources propres *	40 151	12,4%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	11 101	3,4%
			(-) position extérieure nette des EC	52 023	16,1%
			Excédent des op. diverses des EC	279	0,1%
TOTAL DES EMPLOIS	322 985	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	322 985	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2003

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	300 893	96,3%	Dépôts collectés (- encaisses)	206 467	66,1%
Réserves obligatoires	7 387	2,4%	Financement sur ressources propres *	38 850	12,4%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	10 244	3,3%
Opérations diverses des EC	4 048	1,3%	(-) position extérieure nette des EC	56 767	18,2%
TOTAL DES EMPLOIS	312 328	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	312 328	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2003

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	294 608	97,1%	Dépôts collectés (- encaisses)	203 669	67,1%
Réserves obligatoires	8 931	2,9%	Financement sur ressources propres *	38 019	12,5%
Réserves libres	—	—	Réesc compte	9 323	3,1%
			(-) position extérieure nette des EC	51 473	17,0%
			Excédent des op. diverses des EC	1 055	0,3%
TOTAL DES EMPLOIS	303 539	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	303 539	100,0%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

1.4.2 L'ÉQUILIBRE EMPLOIS-RESSOURCES EN FONCTION DE LA DURÉE ² (TABLEAU IX)

Les opérations avec la clientèle

Les opérations avec la clientèle sont structurellement déficitaires en terme de solde emplois-ressources. En effet, les ressources clientèle des établissements de crédit calédoniens représentent un montant de 223 962 millions de F CFP contre un volume d'emplois clientèle de 303 104 millions de F CFP. Il en résulte donc un déficit des opérations avec la clientèle de 79 142 millions de F CFP au 31 mars 2003. Ce déficit est sensiblement supérieur à celui observé à fin mars 2003 (- 72 680 millions de F CFP).

Parallèlement à ce déficit, un très grand décalage entre les ressources et les emplois clientèle est observé en ce qui concerne les délais d'exigibilité. Les ressources clientèle sont essentiellement des dépôts à moins de trois mois (196 050 millions de F CFP, soit 88 % des ressources clientèle). A l'inverse, les emplois clientèle sont majoritairement des emplois à plus d'un an (214 804 millions de F CFP, soit 71 % des emplois clientèle).

Les opérations interbancaires

Les ressources interbancaires des établissements de crédit locaux représentent un encours de 106 261 millions de F CFP. Ce sont majoritairement des ressources dont le terme est supérieur à douze mois (65 % des ressources). On recense effectivement 69 541 millions de F CFP de ressources à plus d'un an dont 32 948 millions de F CFP avec un terme supérieur à 5 ans. Parallèlement, les emplois sont à très court terme puisque l'encours au jour le jour est de 36 406 millions de F CFP pour un total d'emplois interbancaires de 66 316 millions de F CFP. Le solde des opérations interbancaires ressort positif à 39 945 millions de F CFP, en amélioration par rapport à fin mars 2003 (35 562 millions de F CFP).

Ce décalage au niveau des termes est à l'opposé de ce qui est observé pour les opérations avec la clientèle. L'équilibre entre les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle provient de l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées (40 051 millions de F CFP au 31 mars 2004 contre 38 019 millions de F CFP douze mois auparavant).

² Cette analyse de l'activité bancaire est faite selon une méthodologie purement comptable fondée sur l'examen des bilans agrégés des établissements de crédit. En conséquence, quelques écarts apparaissent par rapport aux données indiquées précédemment dans le bulletin notamment en ce qui concerne l'activité de crédit des établissements de crédit. L'ensemble des ces écarts générés par différence de méthodologie sont repris dans la ligne « Retraitements ».

TABLEAU IX
Équilibre emplois-ressources en fonction de la durée

31 mars 2004	Total général	Sans terme	JJ	< 1 mois	< 3 mois	< 6 mois	< 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
OPERATIONS INTERBANCAIRES									
EMPLOIS									
Caisse (F CFP + Devises)	2 303	2 303	-	-	-	-	-	-	-
Banques centrales et OPT	9 025	-	9 025	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	25 557	-	25 557	-	-	-	-	-	-
Comptes et prêts à terme dont réseau	26 360	-	1 824	7 613	876	715	1 847	12 411	1 074
Val. reçues en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts à la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VNI, créances douteuses et créances rattachées	3 071	3 071	-	-	-	-	-	-	-
Total emplois	66 316	5 374	36 406	7 613	876	715	1 847	12 411	1 074
RESSOURCES									
Banques centrales et OPT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires créditeurs	7 301	-	7 301	-	-	-	-	-	-
Comptes et emprunts à terme dont réseau	85 586	-	421	6 985	1 160	1 749	5 730	36 593	32 948
Val. données en pension à terme	11 101	-	-	11 101	-	-	-	-	-
Emprunts auprès de la clientèle financière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	2 273	2 273	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	106 261	2 273	7 722	18 086	1 160	1 749	5 730	36 593	32 948
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	39 945	- 3 101	- 28 684	10 473	284	1 034	3 883	24 182	31 874
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE									
EMPLOIS									
Comptes ordinaires débiteurs	22 902	-	22 902	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à la clientèle	255 441	-	36	8 914	10 584	10 944	22 238	124 764	77 961
VNI, créances douteuses et créances rattachées	7 734	7 734	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et opérations assimilées	16 219	-	-	374	785	1 164	2 300	11 550	46
Location simple	808	36	-	34	58	69	128	483	-
Total emplois	303 104	7 770	22 938	9 322	11 427	12 177	24 666	136 797	78 007
RESSOURCES									
Comptes ordinaires créditeurs	92 851	28	92 823	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes sur livrets et divers	53 603	-	51 049	581	-	-	2	1 906	65
Comptes créditeurs à termes	73 850	-	-	29 323	21 737	5 775	8 384	8 474	157
Bons de caisse et bons d'épargne	964	-	-	382	155	165	241	21	-
Titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres sommes dues, dettes rattachées	2 694	2 694	-	-	-	-	-	-	-
Total ressources	223 962	2 722	143 872	30 286	21 892	5 940	8 627	10 401	222
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	- 79 142	- 5 048	120 934	20 964	10 465	- 6 237	- 16 039	-126 396	- 77 785
Retraitements	954	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent cap.perm.sur Val. Imm.	40 151	-	-	-	-	-	-	-	-

II. Rappel des taux

1. Les taux administrés

2. Les taux de marché

3. Les taux de l'usure

4. Les enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit

2. Rappel des taux

2.1 - TAUX ADMINISTRÉS

2.1.1 TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année 1996	Année 1997	Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004
6,65 %	3,87 %	3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27*

* Ce taux est paru au JORF n° 39 du 15 février 2004 page 3116 mais n'était pas encore paru au JONC à la date de publication de ce bulletin.

2.1.2 TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT

<i>Taux de refinancement</i>	3ème Trim. 2003	4ème Trim. 2003	1er Trim. 2004	2 ^{ème} Trim. 2004
Taux de la facilité de dépôt	1,00 % (1)	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Taux de l'escompte de chèque	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de la facilité de prêt marginal	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	1,75 %	1,75 %	1,50 % (2)	1,50 %
Taux de réescompte des PBL	3,00 % (3)	3,00 %	3,00 %	3,00 %

<i>Taux plafonds</i>	2ème Trim. 2003	3ème Trim. 2003	1er Trim. 2004	2 ^{ème} Trim. 2004
Prêts réescomptés aux entreprises	4,75 %	4,75 %	4,50 % (2)	4,50 %
Prêts bancaires au logement (PBL)	6,45 %-6,90 %	6,50 %-6,95 %	6,70 %-7,15 %	6,45 %-6,90 % (4)

(1) à compter du 10/06/2003

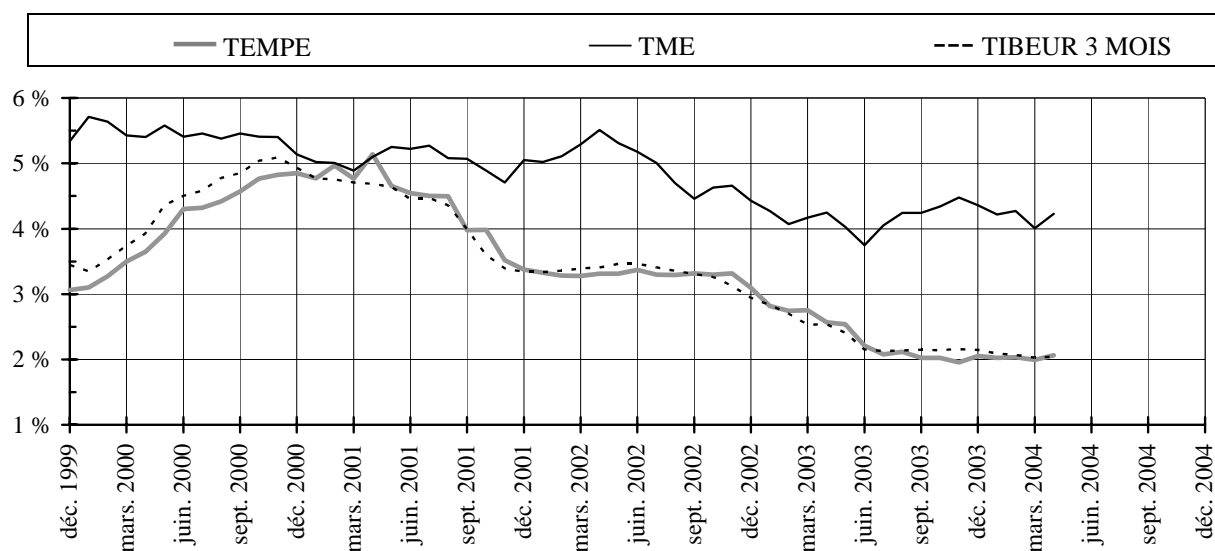
(3) à compter du 01/08/1996

(2) à compter du 01/01/2004

(4) à compter du 01/05/2004 (Taux SGFGAS)

2.2 - TAUX DU MARCHÉ

2.2.1 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DU MARCHÉ OBLIGATAIRE (MOYENNE MENSUELLE)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnight Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'État à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

2. Rappel des taux**2.2.2 TAUX DE BASE BANCAIRE**

	Av. 01	Juill. 01	Oct. 01	Jan. 02	Av. 03
France Métropolitaine (taux de base bancaire)	7,10%	7,10%	6,60%	6,60%	6,60%
Nouvelle-Calédonie (taux de référence moyen pondéré)	8,23%	8,22%	8,22%	8,21%	8,20%
Ecart (en points)	1,13	1,12	1,62	1,61	1,60

2.3 - TAUX DE L'USURE**2.3.1 CRÉDITS AUX PARTICULIERS**

Seuils de l'usure	3 ^{ème} Trim. 2003	4 ^{ème} Trim. 2003	1 ^{er} Trim. 2004	2 ^{ème} Trim. 2004
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	7,37 %	6,88 %	6,77 %	6,83 %
- Prêts à taux variable	6,89 %	6,40 %	6,11 %	5,99 %
- Prêts à taux relais	7,63 %	7,12 %	7,04 %	7,07 %
Autres prêts (1)				
- Prêts d'un montant < ou = à 181.920 F CFP	21,63 %	21,25 %	20,85 %	20,96 %
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181.920 F CFP	17,27 %	16,84 %	16,52 %	16,57 %
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 181.920 F CFP	10,36 %	9,96 %	9,60 %	9,68 %

(1) Le décret n°2002-927 du 10 décembre 2002 a défini une nouvelle méthode pour le calcul du taux effectif global applicable aux crédits à la consommation. Cette évolution a été prise en compte à partir du 4^{ème} trimestre 2002 pour les calculs des seuils de l'usure.

2.3.2 CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Seuils de l'usure	3 ^{ème} Trim. 2003	4 ^{ème} Trim. 2003	1 ^{er} Trim. 2004	2 ^{ème} Trim. 2004
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,15 %	8,72 %	8,33 %	8,52 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	6,92 %	6,49 %	6,33 %	6,35 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	7,39 %	6,79 %	6,48 %	6,57 %
- Découverts en compte (2)	11,47 %	11,19 %	10,85 %	11,05 %
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	9,21 %	8,73 %	8,67 %	8,49 %

(2) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

2. Rappel des taux

2.4 - ENQUÊTES DE L'IEOM SUR LE COÛT DU CRÉDIT

2.4.1 LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers est effective en Nouvelle-Calédonie depuis le début de l'année 2002. Le dispositif de recensement s'est progressivement étendu à l'ensemble des établissements de crédit de la place³. La dernière enquête a été réalisée aux mois de janvier et février 2004 et a porté sur 4 091 crédits aux particuliers, pour un montant total de 7 493 millions de F CFP.

Le taux moyen des crédits aux particuliers ressort à 8,13 % sur l'enquête de janvier et février 2004 contre 8,61 % sur l'enquête de juillet/août 2003, soit un recul du taux moyen global de 0,48 point.

Le taux moyen des prêts immobiliers s'affiche en recul de 0,20 point sur la période à 5,36 %. Les prêts immobiliers sont quasi-exclusivement accordés à taux fixes et représentent, en volume, près de la moitié de l'encours global recensé pour chaque enquête.

Le taux moyen des découverts fléchit également, il ressort à 8,81 %, soit -0,28 point par rapport à l'enquête précédente (juillet/août 2003). L'octroi de découverts représente, en nombre de crédits distribués, près de la moitié de l'activité de crédit des établissements de la place avec les particuliers.

2.4.2 LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Les résultats des enquêtes semestrielles réalisées par l'Institut d'émission d'outre-mer font apparaître, en règle générale, une évolution des taux similaire à celle observée en Métropole, avec cependant un décalage dans le temps plus ou moins long. Toutefois, la charge d'intérêt supportée par les entreprises calédoniennes est généralement supérieure à celle appliquée aux entreprises métropolitaines s'agissant en particulier des crédits à moyen et long terme du fait notamment de la faible taille des entreprises locales et des risques spécifiques qu'elles peuvent présenter.

Au cours des mois de janvier et février 2004, l'ensemble des cinq banques FBF de la place a distribué 1 677 crédits aux entreprises pour un montant total de 13 750 millions de F CFP. Le montant moyen des crédits aux entreprises ressort à 8,2 millions de F CFP, en augmentation par rapport à l'enquête de juillet/août 2003 où il s'établissait à 7,0 millions de F CFP.

Le taux moyen global (non pondéré) des crédits aux entreprises s'affiche à 6,86 % sur l'enquête de janvier et février 2004 contre 7,23 % lors de l'enquête précédente. Cette orientation à la baisse concerne toutes les catégories de crédit. Le taux moyen de la facilité d'escompte se contracte de 0,42 point, tandis que les crédits à moyen et long termes enregistrent une diminution de leur taux moyen de 0,30 point. Dans le même temps, le taux moyen des découverts a diminué de 0,64 point.

³ Banques FBF et Sociétés financières.

2. Rappel des taux

Evolution des taux moyens du crédit aux particuliers (1)

	janvier / février 2003	juillet / août 2003	janvier / février 2004	Variations en points	
	m-12	m-6	m	m / m-12	m / m-6
Prêts immobiliers.....	6,24%	5,56%	5,36%	-0,87 pt	-0,20 pt
Prêts personnels < 181 920 F CFP.....	13,29%	14,65%	13,07%	-0,21 pt	-1,58 pt
Découverts.....	9,51%	9,09%	8,81%	-0,71 pt	-0,28 pt
Prêts personnels > 181 920 F CFP.....	8,63%	7,73%	7,32%	-1,31 pt	-0,41 pt
Taux moyen global.....	9,13%	8,61%	8,13%	-1,00 pt	-0,48 pt

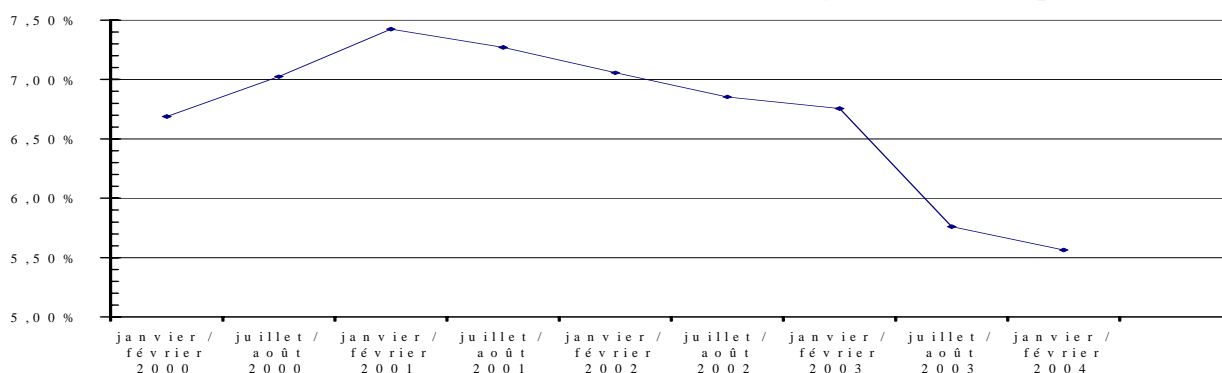
(1) sur la base de moyennes arithmétiques simples

Evolution des taux moyens du crédit aux entreprises (1)

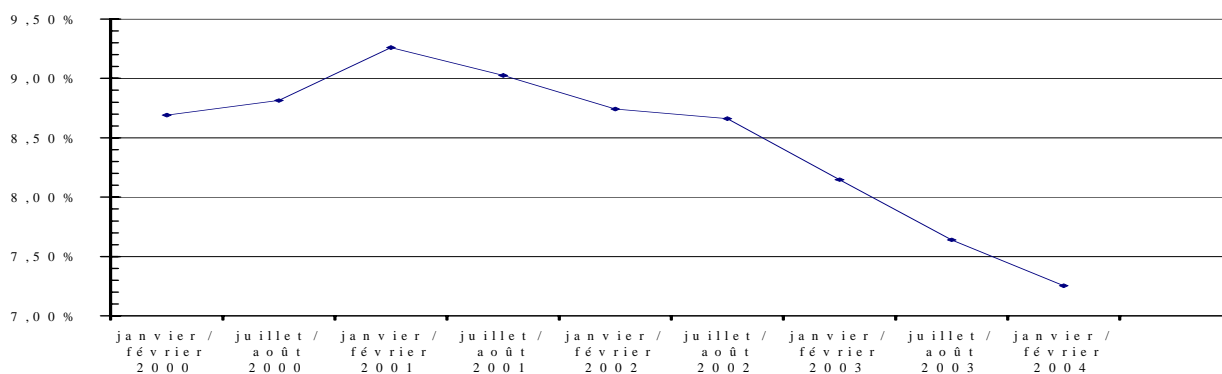
	janvier / février 2003	juillet / août 2003	janvier / février 2004	Variations en points	
	m-12	m-6	m	m / m-12	m / m-6
Escompte.....	8,15%	7,64%	7,23%	-0,92 pt	-0,42 pt
Découverts.....	8,03%	8,13%	7,49%	-0,54 pt	-0,64 pt
Autres crédits à court terme.....	7,02%	6,61%	6,58%	-0,44 pt	-0,03 pt
Total court terme.....	8,03%	7,86%	7,28%	-0,75 pt	-0,59 pt
Moyen et long termes.....	6,76%	5,76%	5,46%	-1,30 pt	-0,30 pt
Global.....	7,64%	7,23%	6,86%	-0,78 pt	-0,37 pt

(1) sur la base de moyennes arithmétiques simples

Evolution du taux moyen des crédits à moyen et long terme des entreprises



Evolution du taux moyen de la facilité d'escompte des entreprises



III. Les autres activités de l'IEOM

- 1. L'émission de la monnaie fiduciaire*
- 2. Les systèmes d'échange*
- 3. Le refinancement*

Les autres activités de l'IEOM

3.1 - L'EMISSION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

Banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie Française, l'Institut d'émission d'outre-mer dispose du privilège de l'émission monétaire depuis le 1er avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP (F CFP), monnaie ayant cours légal. La parité du franc CFP exprimée en euro est fixée à 8,38 euros pour 1000 francs CFP depuis le 1er janvier 1999.

L'Institut d'émission d'outre-mer met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 F CFP, 5 000 F CFP, 1 000 F CFP et 500 F CFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 F CFP, 50 F CFP, 20 F CFP, 10 F CFP, 5 F CFP, 2 F CFP et 1 F CFP.

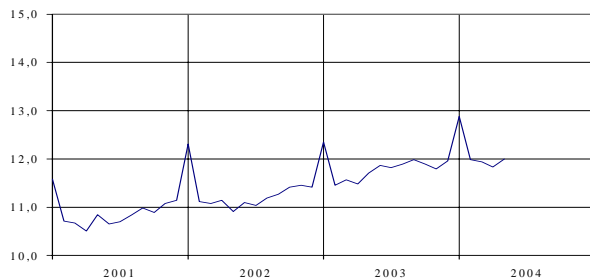
3.1.1 L'émission de billets CFP

A fin mars 2004, l'émission nette cumulée de billets en F CFP s'élève à 3 394 883 billets pour une valeur totale de 11,8 milliards de F CFP, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de 3,5 % et de 3,1 % par rapport à la même date l'année précédente.

Les principales évolutions par rapport à fin mars 2003 en nombre d'unités émises concernent les billets de 500 F CFP qui progressent de 7,2 % et les billets de 5 000 F CFP qui augmentent de 3,7 %.

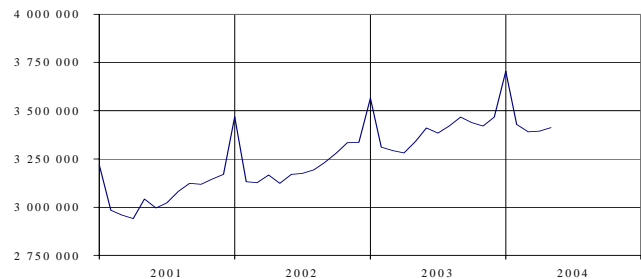
Les coupures de 5 000 F CFP et de 1 000 F CFP sont les plus utilisées ; les billets de 5 000 F CFP représentent ainsi 30,2 % du total des billets émis, devant ceux de 1 000 F CFP qui représentent 30,0 % du total.

Emissions nettes de billets en valeur
(en milliards de F CFP)



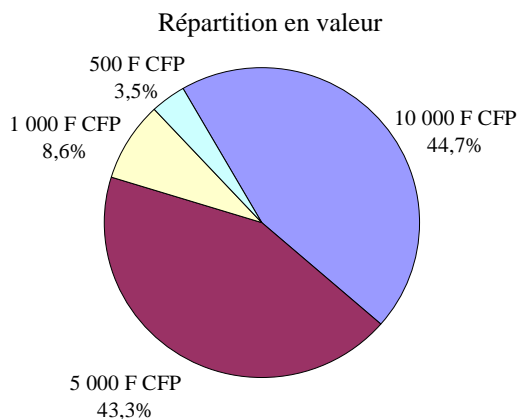
Source : IEOM

Emissions nettes de billets en unités
(en unités)

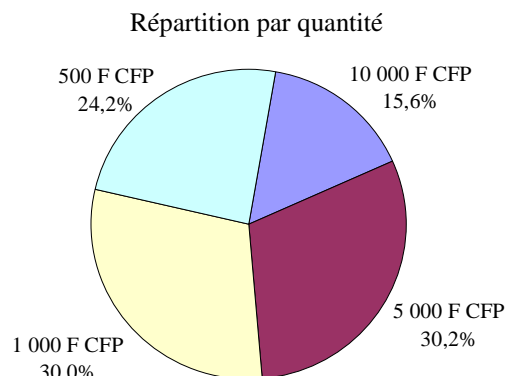


Source : IEOM

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de billets CFP à fin mars 2004



Source : IEOM



Source : IEOM

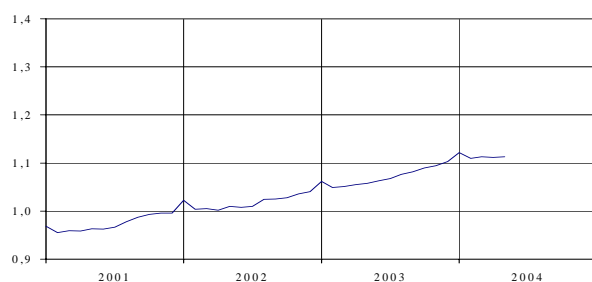
3.1.2 L'émission de pièces CFP

A fin mars 2004, l'émission nette cumulée de pièces en F CFP s'affiche en hausse de 5,3 % sur l'année à 85 980 937 pièces pour un montant total en hausse de 5,4 % à 1,1 milliard de F CFP.

Les principales évolutions par rapport à fin mars 2003 en nombre de monnaies émises concernent les pièces de 2 F CFP qui progressent de 6,6 % et les pièces de 100 F CFP et 50 F CFP qui augmentent respectivement de 5,9 % et de 5,7 %.

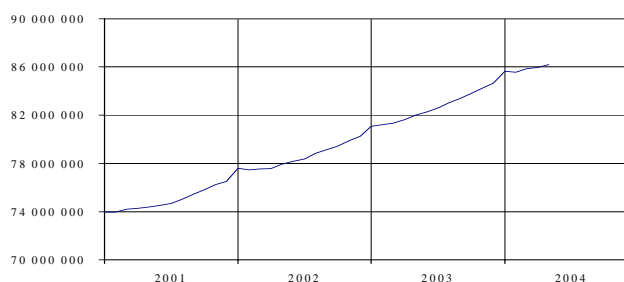
Les « petites pièces » (1F CFP, 2 F CFP, 5 F CFP) représentent 71,0 % du nombre de pièces en circulation, mais seulement 11,3 % en valeur.

Emissions nettes de pièces en valeur
(en milliards de F CFP)



Source : IEOM

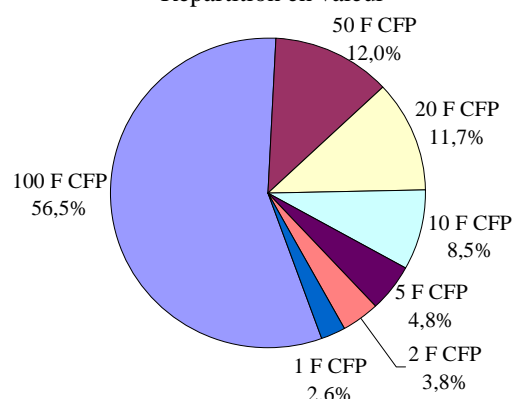
Emissions nettes de pièces en unités
(en unités)



Source : IEOM

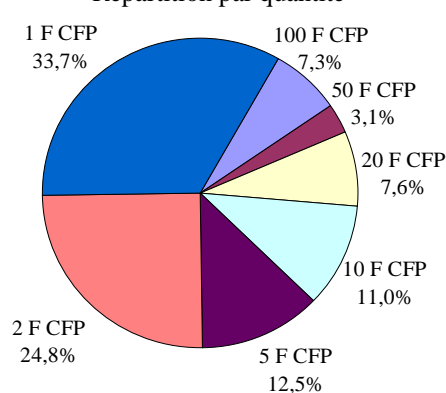
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de pièces CFP à fin décembre 2003

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

3.2 - LES SYSTEMES D'ECHANGE

La **chambre de compensation** de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Institut d'émission d'outre-mer, assure le règlement des échanges interbancaires de valeurs (chèques, virements, effets de commerce...). Le solde résultant de la compensation quotidienne est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

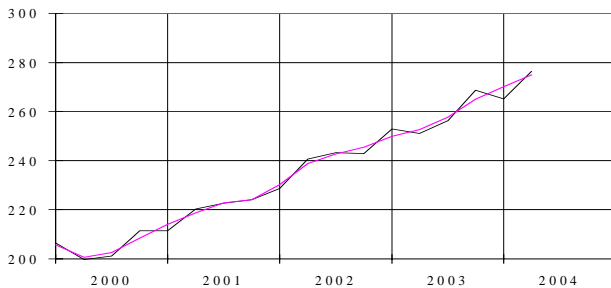
Au cours du premier trimestre de l'année 2004, l'ensemble des **valeurs compensées** en Nouvelle-Calédonie a représenté **4,0 millions d'opérations** (chèques, effets et virements) pour un montant total de **272,8 milliards de F CFP**. Comparé au volume des opérations effectuées sur le premier trimestre 2003 (3,9 millions d'opérations), l'activité de la chambre de compensation a augmenté de 3,7 %. En valeur, le montant total des transactions traitées a progressé de 10,1 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente (247,7 milliards de F CFP).

Compensation des échanges de valeurs

(en milliards de F CFP)

données brutes CVS —

tendance —

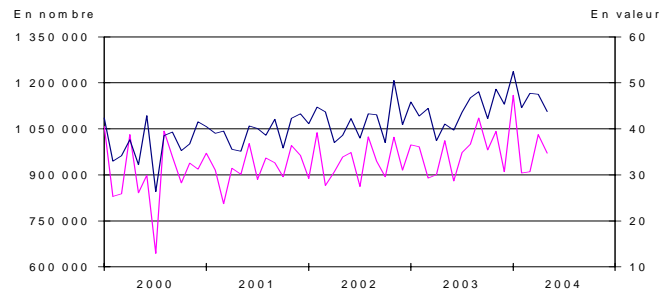


Source : IEOM

Compensation des chèques

En milliards de F CFP —

En nombre —

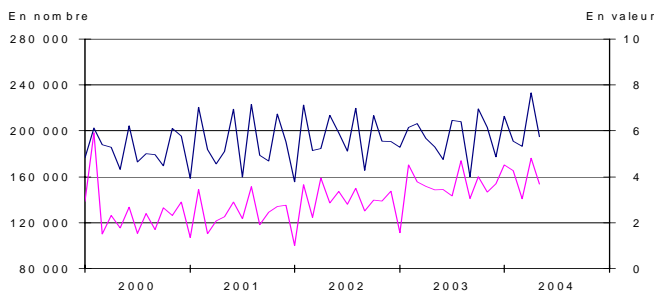


Source : IEOM

Compensation des effets, avis de prélèvement et titres interbancaires

En milliards de F CFP —

En nombre —

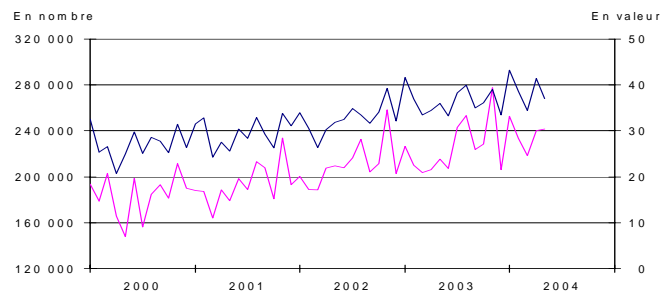


Source : IEOM

Compensation des virements

En milliards de F CFP —

En nombre —



Source : IEOM

3.3 - LE REFINANCEMENT

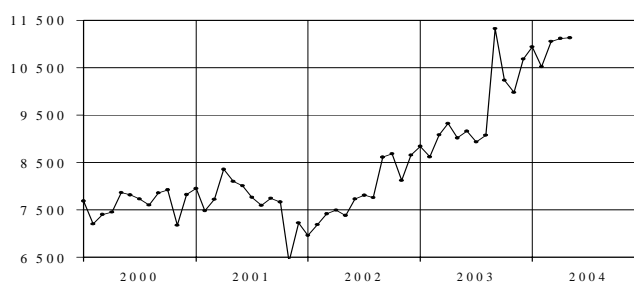
L'IEOM assure le **refinancement des crédits** à court terme (< 1 an) destinés à couvrir les besoins de trésorerie des entreprises et celui des crédits à moyen terme permettant l'acquisition d'outils de production. Le dispositif de réescompte est accessible aux entreprises connues de l'IEOM dont la situation financière est saine et équilibrée.

Le nombre **d'entreprises bénéficiant d'une cotation valide** par l'Institut d'émission d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie s'établissait à **7 310** au 31 mars 2004. Sur ce total, **2 471** entreprises étaient, compte tenu de leur secteur d'activité et de leur cotation, **éligibles aux différents modes d'intervention** de l'IEOM. Au 31 mars 2003, 5 616 entreprises étaient cotées par l'Institut d'émission dont 2 038 étaient éligibles au refinancement.

Au **31 mars 2004**, les **crédits mobilisés** auprès de l'IEOM s'élevaient à **11 117 millions de F CFP** contre **9 323 millions de F CFP à fin mars 2003**, soit une augmentation de 19,3 % du montant des crédits mobilisés. Les crédits aux particuliers (prêts bancaires au logement et crédits destinés aux économies d'énergie) représentent 1 244 millions de F CFP du portefeuille, soit une diminution de 28,3 % sur un an (1 735 millions de F CFP au 31 mars 2003). Quant aux crédits aux entreprises, ils progressent de 30,1 % sur l'année (9 873 millions de F CFP au 31 mars 2004 contre 7 588 millions de F CFP à fin mars 2003).

Mobilisation des crédits

*Montant global du portefeuille en fin de mois
(en millions de F CFP)*





Annexe

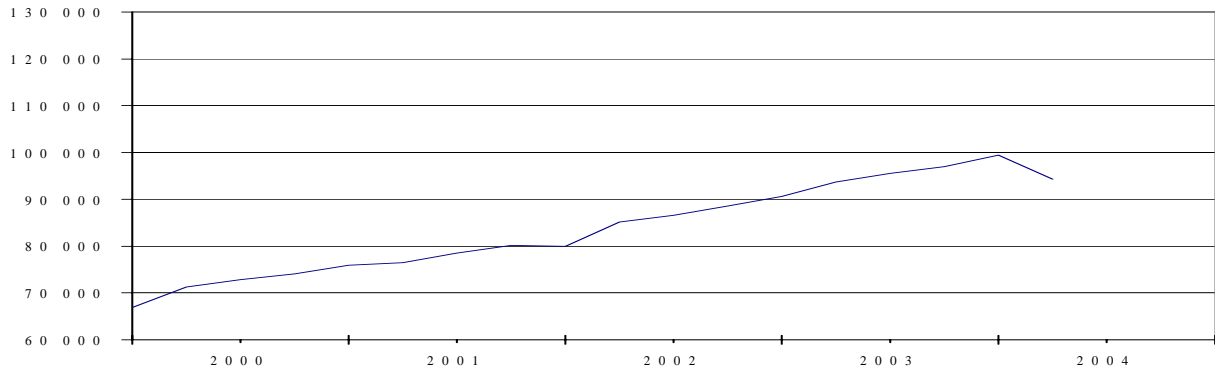
Les principaux chiffres de la monétique

1. - LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA MONÉTIQUE

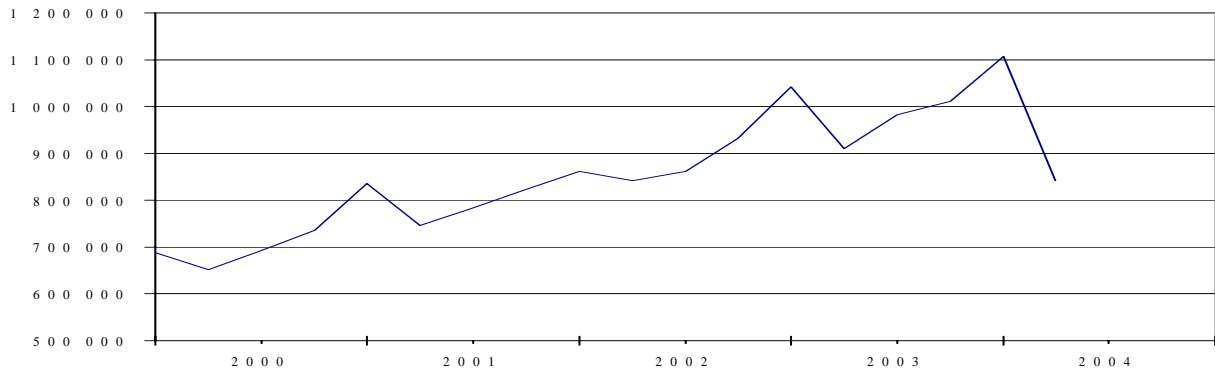
STATISTIQUES MONÉTIQUES *mars 2004*

	<i>Variations</i>							
				<i>montant</i>		<i>%</i>		
	mars 2002 (1)	mars 2003 (2)	mars 2004 (3)	(3)-(2)	(3)-(1)	(3)/(2)	(3)/(1)	
Nombre de porteurs.....	85 135	93 645	94 315	670	9 180	0,7	10,8	
• Cartes bleue.....	49 925	54 811	56 271	1 460	6 346	2,7	12,7	
• Cartes Jade	19 798	21 001	21 143	142	1 345	0,7	6,8	
• Cartes privatives.....	15 412	17 833	16 901	-932	1 489	-5,2	9,7	
Nombre de terminaux.....	1 931	2 022	1 754	-268	-177	-13,3	-9,2	
• Terminal de paiement électronique.....	1 685	1 830	1 571	-259	-114	-14,2	-6,8	
• Terminal de paiement mécanique.....	246	192	183	-9	-63	-4,7	-25,6	
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)	86	93	89	-4	3	-4,3	3,5	
Terminal de paiement électronique								
• Nombre de transactions.....	834 011	905 871	834 167	-71 704	156	-7,9	-	
• Montant (milliers de XPF).....	7 187 314	7 989 968	7 344 092	-645 876	156 778	-8,1	2,2	
• Moyenne par transaction (en XPF).....	8 618	8 820	8 804	-16	186	-0,2	2,2	
Terminal de paiement mécanique								
• Nombre de transactions.....	7 556	4 728	7 140	2 412	-416	51,0	-5,5	
• Montant (milliers de XPF).....	251 792	112 526	128 607	16 081	-123 185	14,3	-48,9	
• Moyenne par transaction (en XPF).....	33 323	23 800	18 012	-5 788	-15 311	-24,3	-45,9	
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)								
• Nombre de retraits.....	600 029	666 041	680 082	14 041	80 053	2,1	13,3	
• Montant (milliers de XPF).....	5 341 676	5 987 963	5 922 956	-65 007	581 280	-1,1	10,9	
• Moyenne par retrait (en XPF).....	8 902	8 990	8 709	-281	-193	-3,1	-2,2	

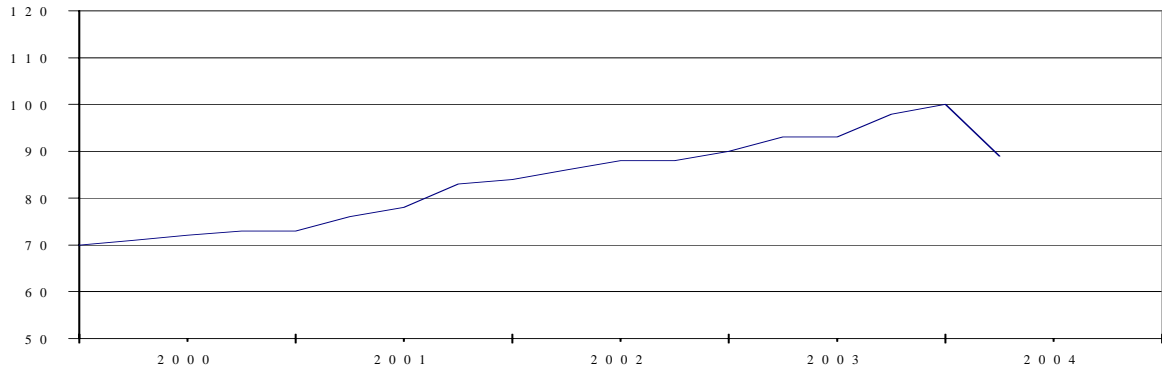
Nombre de porteurs



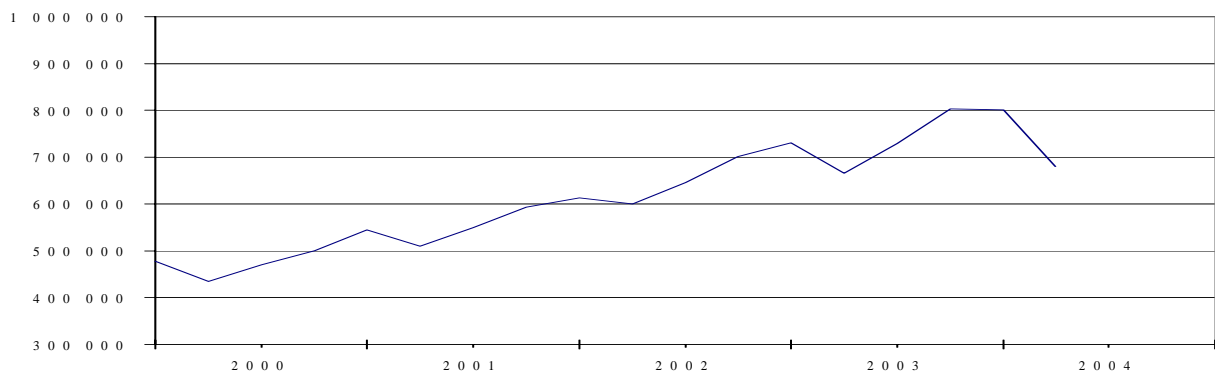
Nombre de transactions sur terminaux de paiement



Nombre d'automates bancaires (DAB, GAB, DIB, ...)



Nombre de retraits sur automates bancaires



Directeur de la publication : Th. CORNAILLE
Responsable de la rédaction : E. BAULARD
Editeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer le 08 juin 2004
Dépôt légal : 2004 n° ISSN 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE NOUVELLE-CALEDONIE
19, Rue de la République - BP 1758 - 98845 Nouméa Cedex
Téléphone : (687)275822 - Télécopie : (687)276553
e-mail : agence@ieom.nc